

catalogue de l'offre de formation

2016-2017

# Centre Inffo

Votre expert formation au service de votre professionnalisation depuis 40 ans



# Nos atouts, nos engagements

## Centre Inffo, c'est

- la connaissance approfondie de tous les domaines de la formation professionnelle continue
- 40 ans d'expertise dans le champ de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et de l'orientation
- la neutralité professionnelle issue de sa gouvernance multipartite

#### Centre Inffo, c'est

- vous donner les clés pour comprendre et pour agir
- vous accompagner dans votre stratégie de développement
- le souci permanent de votre performance et de votre opérationnalité

# Avec Centre Inffo, vous avez la garantie

- d'être à jour de la dernière actualité
- de maîtriser au plus vite,
   l'impact des réformes
   et de l'évolution des pratiques
- d'avoir des interlocuteurs professionnels et réactifs
- de bénécifier de prestations adaptées à vos besoins
- d'une prestation optimisée, au meilleur prix

Depuis 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente.

Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation/formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, information, conseil et assistance au public.



Centre Inffo met à votre disposition son offre experte de formation et de conseil pour accompagner votre développement en toute rigueur et neutralité.

En vous adressant à Centre Inffo, l'un des leaders français au service des professionnels de la formation et des ressources humaines, vous disposerez d'une offre de formation complète, à jour en permanence des évolutions intervenant dans le champ de la formation, de la sécurisation des parcours professionnels, de l'ingénierie de compétences, du management et du financement de la formation.







# Notre offre de formation est organisée en sept thématiques

- ► PAGE 8 TOUT PROFESSIONNEL DE LA FORMATION : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT DE LA FORMATION
- ▶ PAGE 11 ENTREPRISES : PILOTER ET GÉRER LA FONCTION FORMATION
- ▶ PAGE 20 ORGANISMES DE FORMATION : RESPECTER LES OBLIGATIONS
- PAGE 28 ORGANISMES DE FORMATION : DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ
- PAGE 37 REPRÉSENTANTS, MANDATÉS : ASSURER SES MANDATS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION
- ▶ PAGE 40 CONSEILLERS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : INFORMER SUR LES DISPOSITIFS DE FORMATION
- ▶ PAGE 48 FORMATEURS : OPTIMISER SA PÉDAGOGIE ET SON INGÉNIERIE DE FORMATION

#### Un partenariat



# Les Matinales de la formation dans l'entreprise

En 2016, les Matinales de la formation traitent des thèmes de la formation professionnelle à travers une série de questions d'actualité qui engagent fortement votre entreprise. CCI formation et les juristes de Centre Inffo vous accueillent pour vous apporter un ensemble de réponses précises et opérationnelles.

# Lyon, 6 octobre 2016 - Paris, 11 octobre 2016 Certifications professionnelles

Formations certifiantes, formations qualifiantes, comment s'y retrouver?

La réforme de la formation professionnelle a élargi les modalités d'accès à la certification notamment avec le compte personnel de formation et la période de professionnalisation.

Quelles différences avec les formations qualifiantes proposées dans le cadre du contrat de professionnalisation ?

Comment distinguer les certifications reconnues des certifications délivrées à la fin d'une formation ?

Paris, 1er décembre 2016 - Lyon, 6 décembre 2016

# Du CPF au CPA, quelles nouveautés au 1er janvier 2017 ?

Définitivement adoptée le 21 juillet, la loi Travail fixe les modalités de mise en œuvre du compte personnel d'activité (CPA) au 1er janvier 2017. Ce compte devrait être composé du compte personnel de formation (CPF), du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et du nouveau compte d'engagement citoyen (CEC). La loi aménage en outre le CPF et l'ouvre à de nouveaux publics.

Quelles sont les modalités de constitution des droits, leurs utilisations possibles, leur financement et l'accompagnement des titulaires du compte personnel d'activité ? Au sein de ce compte, quelles articulations entre le CPF, le C3P et le CEC ?

## Pour rester au cœur des enjeux de la formation, participez aux prochains événements de Centre Inffo

Au plus près de l'actualité, Centre Inffo vous alerte sur les évolutions nécessaires à votre activité et vous permet de les anticiper.

Ces événements ont lieu à Paris et parfois en régions.

# Cycle Certifications et labellisations qualité des organismes de formation

La qualité des actions de formation devient un enjeu central de la relation entre acheteur et prestataire de formation. La certification des organismes s'avère un élément-clé de leur reconnaissance sur le marché. En 2016-2017, Centre Inffo organise un cycle de rendez-vous qui présentent les principales démarches qualité, dont celles publiées par le Cnefop.

Mardi 15 novembre 2016

La certification ICPF&PSI

RDV 2 Mardi 22 novembre 2016 La norme ISO 29990

RDV3 Mardi 29 novembre 2016

La démarche NF Service-Formation

RDV 4 Mardi 6 décembre 2016

La qualification OPQF

Mardi 13 décembre 2016

La norme ISO 9001, version 2008

Retrouvez les nouveaux rendez-vous 2017

#### L'actualité juridique

- Loi « travail » : le volet « sécurisation des parcours professionnels »
- Prévenir le contrôle de la formation après la réforme Quel nouveau périmètre ? Quelles pièces conserver ? Quelles sanctions ?
- Nouvelle définition de « l'action de formation »
   Quel(s) impact(s) sur la prise en charge financière des Opca/Opacif ?

Matinée d'actualité
20 septembre 2016

Rendez-vous du droit
3 octobre 2016

Matinée d'actualité
Octobre/novembre 2016

# actualité e 2016

#### La qualité en formation

- · Le contrôle de la qualité par les financeurs
- Organismes de formation : mettez en œuvre votre démarche qualité, étape par étape

Matinées d'actualité
29 novembre 2016

14 novembre 2016

#### La certification de l'offre de formation

- Organismes de formation : rendez votre offre de formation certifiante et éligible au CPF
- Organismes de formation : pour faciliter l'accès à vos certifications, structurez-les en blocs de compétences
- Devenir acteur de la certification CléA : les clés de la réussite

Matinées d'actualité
20 octobre 2016

10 novembre 2016

7 décembre 2016

#### La logique « compétences »

- Construire votre référentiel métier, compétences, certification
- Construire vos modalités d'évaluation des compétences

Rendez-vous ingénierie Février 2017

Mars 2017

#### L'innovation pédagogique

- Réaliser un MOOC
- Comment exploiter les réseaux sociaux à des fins pédagogiques ?
- Comment mettre en œuvre une classe inversée ?

Rendez-vous ingénierie

Avril, mai et juin 2017

du décryptage des récentes évolutions pour anticiper leurs conséquences et faciliter leur mise en œuvre. Les interventions sont réalisées par les experts et les acteurs-clés et référents des questions.

Animés par des experts et spécialistes, ces événements sont destinés aux responsables formation, aux consultants-formateurs, aux conseillers d'orientation et de l'emploi, aux chargés d'évaluation. Ils permettent de faire le point sur l'état de l'art et d'entrer dans une dynamique de construction et d'analyse des pratiques.

Les Matinées d'actualité accueillent un public nombreux (50 à 200 personnes).

un public plus restreint (15 à 30 personnes)

sur www.centre-inffo.fr/agenda-de-nos-evenements



# La solution progicielle innovante d'optimisation de l'achat de formation

# Kelixto la plateforme métacatalogue

Kelixto référence l'offre des organismes de formation, les actions de formation et permet l'optimisation des recherches : l'outil indispensable pour les responsables de formation et les directions des ressources humaines.

**Kelixto** permet aux responsables de formation de répondre à 4 enjeux :

- plus grande qualité et pertinence du plan de formation et de la politique de formation;
- productivité accrue des responsables de la formation et le recentrage sur leur cœur de métier ;
- élargissement du périmètre d'achats de formation ;
- renforcement de la capacité de négociation avec les organismes de formation.

Kelixto est un progiciel métier de métacatalogue de la formation, en mode Saas.

## **NOUVEAUTÉS**

## Un certificat Centre Inffo sur la maîtrise de la réglementation de l'activité de prestataire de formation

En 2017, Centre Inffo délivre le certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation » attestant de la maîtrise et de l'application de la réglementation spécifique aux prestataires de formation.

Ce certificat peut s'obtenir soit par la validation d'acquis des candidats, soit à l'issue d'un parcours de formation organisé en cinq modules (cf. page 20).

# Notre offre de formation s'inscrit dans un environnement multimodal

Neuf formations s'inscrivent dans des modalités pédagogiques mixant présentiel et distance.

Centre Inffo invite les participants inscrits à la formation à accéder à sa plateforme de formation à distance :

- avant la formation en présentiel, le cas échéant en intersession : les stagiaires appréhendent les enjeux et les contenus des thèmes abordés ;
- après la formation en présentiel : ils complètent leurs connaissances et s'auto-évaluent à froid.

La durée de chacune de ces activités pédagogiques à distance peut aller jusqu'à 30 minutes.

Les sessions concernées par cette modalité sont identifiées par le picto ci-contre.



Formations intra-entreprise: l'accès à la plateforme de formation à distance peut être proposé pour les parcours de formation assurés à la demande.

# Sommaire de nos thématiques

Calendrier de nos sessions de formation	p. 6
Pour tout professionnel de la formation : maîtriser l'environnement et le droit de la formation	p. 8
Entreprises : piloter et gérer la fonction formation	p. 11
Organismes de formation : respecter les obligations	p. 20
Organismes de formation : développer son activité	p. 28
Représentants, mandatés : assurer les mandats dans le champ de la formation	p. 37
Conseillers en orientation professionnelle : informer sur les dispositifs de formation	p. 40
Formateurs : optimiser sa pédagogie et son ingénierie de formation	p. 48

#### OBTENEZ LE CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE CENTRE INFFO

Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation

de formation	
Cinq modules de formation y conduisent :	
Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation	p. 23
Sécuriser les contrats des formateurs	p. 24
Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation	p. 25
Développer la stratégie qualité de votre organisme	p. 28
Répondre efficacement aux marchés de formation publics et privés	- 22
et prives	p. 33



777		pages	thèmes	Nbre de jours
Centre Inffo			TOUT PROFESSIONNEL DE LA FORMATION - MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT DE LA FORMATION	
	<b>₩</b> 👨 🙀	8	Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures	3
	<b>(</b>	9	Maîtriser le compte personnel d'activité et le compte personnel de formation	1
	<b>₽</b> ₩	10	Maîtriser les dernières nouveautés de la réglementation sur la formation professionnelle continue	1
			ENTREPRISES - PILOTER ET GÉRER LA FONCTION FORMATION	
	<b>(</b>	11	Sécurisez la mise en œuvre de l'entretien professionnel dans votre entreprise	1
	N G	12	Définir les contours d'une action de formation	1
	A	13	Optimisez l'évaluation de vos actions de formation	2
	Ø €	14	Managers : exploitez les résultats des entretiens individuels pour élaborer le plan de formation de votre équipe	2
	A	15	Entreprise et apprentissage : recruter, financer et gérer les relations avec l'apprenti et le CFA	1
	Ģ	16	Mieux collaborer avec son Opca	1
	<b>(</b>	17	Mettre en œuvre la réforme dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC	2
	M	18	Savoir acheter des formations de qualité	2
	<b>Q</b>	19	Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise	1
			ORGANISMES DE FORMATION - RESPECTER SES OBLIGATIONS	
	Ø	20	Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation	9
	A	22	Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)	1
	G	23	Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation (approfondissement)	3
	<b>3</b>	24	Sécuriser les contrats des formateurs	1
	<b>3</b>	25	Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation	1
	•	27	Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA	2
			ORGANISMES DE FORMATION - DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ	
	<b>I</b>	28	Développez la stratégie qualité de votre organisme	2
	•	29	Enregistrer vos certifications au Répertoire national	2
	A	30	Connaître la Commission nationale de la certification professionnelle et utiliser le Répertoire national	1
			Recensez vos certifications à l'Inventaire	1
	<u> </u>	32	Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations	1
			Répondre efficacement aux marchés de formation publics et privés	2
	A M		Organismes de formation, développez vos ventes grâce au marketing	2
	A M		Intégrez le numérique pour développer votre organisme de formation	2
	A	36	Indexer son offre de formation avec le Formacode®	1
<b>C</b>			REPRÉSENTANTS, MANDATÉS - ASSURER SES MANDATS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION	
<b>W</b>	A	37	Le rôle des instances représentatives du personnel dans la mise en place de la formation professionnelle continue	1
NŎUVEAUTÉ	<b>3</b>	38	Assurer la fonction « Administrateur d'Opca » : obligations comptables et juridiques	2
*	N B	39	Assurer son mandat au sein du Coparef	1
INCONTOURNABLE			CONSEILLERS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - INFORMER SUR LES DISPOSITIFS DE FORMATION	
INCONTROUNTABLE	A M	40	Orienter les candidats à la VAE vers le bon financement	1
G	A	41	Cycle « Conseillers en évolution professionnelle »	8
GÉNÉRALISTE	A	44	Informer les salariés sur leurs droits d'accès à la formation après la réforme	1
	G	45	Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation	1
A	A	46	Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi	1
APPROFONDI	A	47	Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi	1
G			FORMATEURS - OPTIMISER SA PÉDAGOGIE ET SON INGÉNIERIE DE FORMATION	
<b>G</b>	<b>(3</b>	48	Utiliser les méthodes ludiques en formation	2
EXPERT	<b>(</b>	49	Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences	2
M	<b>A</b>	50	Concevoir et mettre en œuvre une action de formation	2
MULTIMODAL	A	51	Dynamisez l'animation de vos formations : méthodes et techniques en pratique	2

OCTOBRE 2016	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2017	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
10 au 12		7 au 9	4 au 6	13 au 15	22 au 24		17 au 19	27 au 29			9 au 11		6 au 8
7						18					6		
	4	14	23		17		22	30		29		3	13
			10							00			
		12	10 19							22 19			11
	7 et 8	12	19			10 et 11			3 et 4	19		6 et 7	
	15 et 16					10 01 11			0 01 1			14 et 15	
										26			
								21		28			
	17 et 18											16 et 17	
					13 et 14					20 et 21			
						7				8			
		10	20		10	2		2	F				10
	23 au 25	13	20	1 <sup>er</sup> au 3	10	3	9 au 11	2	5			22 au 24	12
	25 uu 25			1 44 5			9 44 11			15		22 uu 24	
				10	6	14				14			
	28 et 29				20 et 21							27 et 28	
5 et 6								22 et 23			4 et 5		
		5 et 6		6 et 7				12 et 13					4 et 5
3					_						2		
	4.4				7					18	17		
	14									31 août et 1er	17		
17 et 18						5 et 6				31 dodi 6i 1			
	8 et 9					0 0. 0		15 et 16					
<del></del>		16											15
										27			
	15 et 16			8 et 9									
11				20									
		2	12					20					<b>]</b> er
		2	13 17	16 et 17	15 et 16 - 31			20 14 et 15					I or
			17	10 01 17	100110-01			170113		13			
								6		.0			
								9					
										25			
							15 et 16						
13 et 14											12 et 13		
										4 et 5			
										6 et 7			











L'indispensable pour comprendre et agir

#### 3 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 10 au mer. 12 octobre mer. 7 au vend. 9 décembre

1er semestre 2017 mercredi 4 au vend. 6 janvier lundi 13 au mercredi 15 février mer. 22 au vendredi 24 mars mercredi 17 au vendredi 19 mai mardi 27 au jeudi 29 juin

2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 9 au mercredi 11 octobre mer. 6 au vendredi 8 décembre

#### 1 595 € HT (TVA 20 %) repas non compris

#### code SF 0311

#### ANIMATION

Brigitte Caule, Fouzi Féthi, Anne Grillot, Aurélie Maurize, Romain Pigeaud, Valérie Michelet, Pierre-François Tallet, chargé(e)s d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC.

Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation du droit de la formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses), et les cas pratiques utilisés durant la formation (études de cas au cours desquelles sont utilisées Les Fiches pratiques de la formation continue).

À l'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures

#### **OBJECTIFS**

Connaître les principes de la réglementation de la formation professionnelle continue après la réforme de 2014.

#### **PROGRAMME**

#### 1er iour

Introduction - La formation professionnelle continue, un dispositif réalementé

#### 1re partie - Les acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles

Les Régions, l'État et l'Europe

- Les Régions, l'État
- Le service public de l'orientation et de la formation professionnelle
- Les conseillers en évolution professionnelle
- La politique d'emploi de l'État
- L'intervention de l'Europe

Les entreprises, les organismes paritaires et le FPSPP

- La contribution unique et les contributions supplémentaires
- Les Opca et Opacif
- Le FPSPP

#### 2º iour

Les prestataires de formation continue

- Organismes de formation : une activité réglementée
- Prestataires de bilan de compétences : une activité réglementée

Cas pratiques de la première partie

#### 2º partie - Les dispositifs d'accès à la formation

L'accès au premier emploi

- Mesures destinées aux jeunes : le compte personnel de formation ieunes. contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation
- · Les contrats aidés : CUI et contrat de génération

#### 3º jour

Pendant l'emploi

- La formation des salariés : compte personnel de formation, plan de formation, entretien professionnel, professionnalisation, congés
- La formation des non-salariés, agents publics et autres publics (handicapés, étrangers)

Entre deux emplois

- Statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation : RAC, RSP, RFPE
- Aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi : AFC, AFPR, POE, CPF

Cas pratiques de la seconde partie

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Maîtriser les dernières nouveautés de la réglementation sur la formation professionnelle continue.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme Sécuriser les contrats des formateurs, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.



# Maîtriser le compte personnel d'activité et le compte personnel de formation

# EXPERT



Maîtriser ce nouveau dispositif

#### **OBJECTIFS**

Savoir utiliser le site dématérialisé www.moncompteformation.gouv.fr de la Caisse des dépôts. S'approprier les spécificités du compte personnel de formation.

Connaître les conditions de mise en œuvre et de financement du compte personnel de formation. Repérer l'offre de formation qualifiante accessible dans le cadre du CPF.

#### **PROGRAMME**

#### Constitution du CPA

Les formations envisageables dans le cadre du CPF

Le crédit porté au compte personnel de formation

Le financement du compte personnel de formation

Utilisation du compte personnel de formation par un jeune

Compte personnel de prévention de la pénibilité

- Utilisation
- Articulation avec le CPF

Compte d'engagement citoyen

Utilisation du compte personnel de formation par un demandeur d'emploi

- Compteur d'heures et abondement de 100 heures
- Rémunération du demandeur d'emploi pendant la formation

Utilisation du compte personnel de formation par un salarié

- Cadre légal et conventionnel du CPF salariés
- Compteur d'heures, abondements et articulations avec d'autres dispositifs

- Utilisation hors temps de travail ou sur le temps de travail
- Entretien professionnel
- Rémunération du salarié pendant la formation

Questions-réponses toute la durée de la session.



#### 1 jour

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 vendredi 7 octobre
- 1er semestre 2017 lundi 18 avril
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 6 octobre

720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0375

#### ANIMATION

Anne Grillot, chargée d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

RRH, DRH, responsables formation, chargé(e)s de formation, assistantes de formation, organismes de formation, Opca, Opacif, conseillers formation, conseils dans les structures d'information et d'orientation pour les jeunes, demandeurs d'emploi et salariés.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Accès à son propre compte
personnel de formation.
Mise en situation par montage de
dossiers CPF selon le statut du
titulaire du compte.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures. En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), vous pouvez la compléter par les autres formations comme : Orienter les candidats à la VAE vers le bon financement, et/ou Mieux collaborer avec son Opca après la réforme de 2014.







Tout ce que vous voulez savoir sur la réforme

#### 1 jour

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 vendredi 4 novembre mercredi 14 décembre
- 1er semestre 2017 lundi 23 janvier vendredi 17 mars lundi 22 mai vendredi 30 iuin
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 29 septembre vendredi 3 novembre mercredi 13 décembre

#### 790 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0927

#### ANIMATION

Brigitte Caule, Fouzi Féthi Anne Grillot, Romain Pigeaud, Valérie Michelet, Aurélie Maurize Pierre-François Tallet, chargé(e)s d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation.

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Maîtriser les dernières nouveautés de la réglementation sur la formation professionnelle continue

#### **OBJECTIFS**

Connaître les changements introduits par la réforme de la formation de 2014. Comprendre les répercussions qu'elle entraîne dans la gestion de la formation.

#### **PROGRAMME**

Les différents volets de la réforme

- Le périmètre de la loi sur la formation professionnelle
- · Les différents domaines abordés par la loi: formation professionnelle continue, apprentissage, dialogue social

L'individu au centre de l'orientation et de la formation professionnelle

- · Le conseil en évolution professionnelle
- Le compte personnel de formation
- L'entretien professionnel

Les obligations de l'employeur

- Obligation de former
- Contrôle par les instances représentatives du personnel
- Financement par une contribution unique

La gouvernance de l'orientation et la formation professionnelle

- La Région, l'État
- SPO, SPE
- La gouvernance quadripartite
- · Les nouvelles missions des Opca et du FPSPP

Les caractéristiques du compte personnel de formation

- Mobilisation par les salariés, les demandeurs d'emploi, les jeunes
- Mobilisation sur temps de travail ou hors temps de travail
- Procédure
- Prise en charge

L'articulation entre GPEC et plan de formation

- · Les nouveaux thèmes de la négociation sur la GPEC
- · Les conséquences sur le contenu du plan de formation
- Le rôle du comité d'entreprise

Cas pratiques

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Mieux collaborer avec les Opca après la réforme de 2014, et/ou Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation.





# Sécurisez la mise en œuvre de l'entretien professionnel dans votre entreprise

#### **OBJECTIFS**

Identifier les interrogations juridiques soulevées par la mise en œuvre de l'entretien professionnel et y apporter des réponses concrètes.

Se doter d'outils pour faciliter l'analyse des compétences et aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel.

Mettre en œuvre l'entretien professionnel dans les règles légales et les règles de l'art.

#### **PROGRAMME**

# Maîtriser le cadre légal de l'entretien professionnel

- L'entretien professionnel, outil de construction du parcours professionnel du salarié: différence entre entretien d'évaluation professionnelle et entretien d'évolution professionnelle, salariés concernés
- Modalité de mise en œuvre de l'entretien professionnel : périodicité et computation des délais, droits du salarié au regard de l'entretien (information à l'embauche, délai de préparation, assistance, refus), convocation, rôle des IRP
- Contenu de l'entretien professionnel : un socle commun à tous les entretiens, des thèmes spécifiques (entretien biennal, sexennal)
- Formalisation de l'entretien professionnel : cosignature, conservation, support (papier, électronique)

Préparer, conduire, organiser le suivi des entretiens professionnels

- Préparer :
  - Connaître le rôle des différents acteurs impliqués dans l'entretien professionnel

- Accompagner la préparation des entretiens (les supports : guides et grilles d'entretien)
- Conduire l'entretien :
  - Maîtriser la progression de l'entretien et les étapes, identifier les conditions de réussite
  - Analyser les compétences
  - Aider à clarifier le projet professionnel
  - Identifier les actions de développement pertinentes au regard des objectifs et les différents dispositifs de formation et de professionnalisation (plan de formation, période de professionnalisation, CPF, VAE, congé individuel de formation, conseil en évolution professionnelle...) qui pourraient y être associés pour savoir orienter vers le bon dispositif
  - Écouter et reformuler
- Organiser le suivi des entretiens professionnels
- Renseigner le support et suivre les actions engagées
- Repérer les spécificités de l'état des lieux récapitulatif

## 1 jour

1<sup>er</sup> semestre 2017 mardi 10 janvier

2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 22 septembre

correctifs au CPF

Prévenir le risque d'abondements

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0377

#### ANIMATION

Valérie Michelet et Alice Vielajus, chargées d'études à la direction Juridique et au département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne travaillant dans les ressources humaines et/ou amenée à conduire des entretiens professionnels.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme. Les méthodes et techniques utilisées sont variées : exposés suivis de périodes de questions-réponses avec les participants, travaux en sous-groupes et temps de capitalisation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Intégrer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans l'élaboration du plan de formation, et/ou Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise.





Anticiper, prévenir, transformer

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 12 décembre

1<sup>er</sup> semestre 2017 jeudi 19 janvier

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mardi 19 septembre lundi 11 décembre

> 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0454

# ANIMATION Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne concernée par la gestion de la formation dans une entreprise, un Opca ou un organisme de formation.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

## Définir les contours d'une action de formation

#### **OBJECTIFS**

Délimiter les contours de la formation professionnelle continue. Identifier les caractéristiques d'une action de formation pour prévenir le contentieux.

#### **PROGRAMME**

Cerner les nouveaux enjeux de la définition de l'action de formation

- Nouveaux repères pour l'entreprise suite à la suppression du 0,9 %
   « plan de formation »
- Interrogations des Opca relatives à l'utilisation des contributions conventionnelles ou volontaires
- Intérêt ou non de solliciter un numéro de déclaration d'activité pour le prestataire

Savoir qualifier une action de formation dispensée par un prestataire de formation

- Finalité de l'action de formation par rapport à la personne formée : adaptation et développement des compétences, etc.
- Conditions de réalisation d'une action de formation : objectifs, programme, moyens pédagogiques, encadrement pédagogique, suivi de l'action, et évaluation
- Spécificités de la FOAD, de la VAE et du bilan de compétences

Identifier les « cas frontières » et les risques de contentieux

- État de l'interprétation de la DGEFP après la réforme : formations à la sécurité, formation centrée sur le bien-être ou le développement personnel, formation pratique, etc.
- Risques de contrôles et de contentieux
- Traçabilité des actions et pièces justificatives à conserver



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Connaître la CNCP et utiliser le Répertoire national, et/ou Mieux collaborer avec les Opca après la réforme de 2014.



# Optimisez l'évaluation de vos actions de formation





Pédagogie active Exercices pratiques Modèles d'outils fournis

#### **OBJECTIFS**

Distinguer les différents niveaux d'évaluation d'une action de formation. Repérer des méthodes et des outils adaptés à chaque niveau. Identifier les leviers d'amélioration de sa pratique d'évaluation.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

Faire de l'évaluation un levier de la formation

- Connaître les enjeux de l'évaluation
- Identifier les objets de l'évaluation, les étapes et les acteurs
- Définir un protocole d'évaluation
   Exercice : identifier les enjeux de l'évaluation
   Jeu pédagogique : les objets d'évaluation

#### Évaluer les besoins de compétences

- Connaître la méthodologie permettant de définir les objectifs d'évolution et les besoins de compétences
- Identifier les indicateurs d'impact
   Exercice : définir des indicateurs d'impact de la formation

Évaluer et analyser les besoins de formation

 Identifier les principales méthodes et outils Mini-cas : évaluer les besoins de formation

#### Évaluer le dispositif de formation

 Connaître les critères de l'évaluation pédagogique

Exercice : évaluer le dispositif de formation

#### 2º iour

Évaluer les acquis

- Connaître les méthodes pour définir les prérequis, évaluer les acquis avant et après la formation
- Choisir les modalités d'évaluation en fonction du type d'acquis
   Exercice : les modalités d'évaluation à privilégier

#### Évaluer le transfert des acquis

en fonction du type d'acquis

- Identifier les actions incontournables et conditions favorisant le transfert des acquis en situation de travail
- Connaître les critères de l'évaluation du transfert des acquis

#### Évaluer l'impact de la formation

 Identifier une méthodologie et des critères permettant de mesurer l'efficacité de la formation et les impacts individuels et collectifs

Mise en application des acquis de la formation Une partie de l'après-midi est réservée au transfert des acquis de cette formation :

- travail à partir de questionnaires utilisés par les stagiaires - analyse en groupe et recommandations d'amélioration;
- chaque stagiaire repart avec des pistes pour améliorer ses outils d'évaluation.

#### 2 jours

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 7 et mardi 8 novembre
- 1<sup>er</sup> semestre 2017 lundi 10 et mardi 11 avril
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 3 et mardi 4 juillet lundi 6 et mardi 7 novembre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0950

#### ANIMATION

Valérie Hellouin et Alice Vielajus, chargées d'études du département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Responsables formation, responsables de ressources humaines, conseillers Opca, branches professionnelles, formateurs.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES Panel d'outils remis aux participants. Exposés et échanges. Jeu pédagogique. Exercices d'application.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures. En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Concevoir et mettre en œuvre une action de formation, et/ou Enregistrer vos certifications au Répertoire national, et/ou Concevoir une démarche qualité.









Une approche globale et pragmatique

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 15 et mer. 16 novembre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mardi 14 et mer. 15 novembre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0120

# ANIMATION Bertrand Périn, consultant

chargé de formation auprès de la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Manager d'équipe.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les études de cas (travail en groupe) utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Managers : exploitez les résultats des entretiens individuels pour élaborer le plan de formation de votre équipe

#### **OBJECTIFS**

Élaborer le plan de formation de l'équipe à partir des éléments recueillis lors des entretiens d'évaluation et des entretiens professionnels.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Introduction

- L'élaboration du plan de formation de l'équipe : une démarche de type « projet »
- La définition de la compétence (collective, individuelle)

La définition des besoins en compétences

- Définir les objectifs opérationnels
- Décrire les activités : fiche de mission, fiche de poste ou de fonction...
- Identifier les compétences associées aux activités (spécialisation, polyvalence, transversalité...)
- Anticiper l'évolution des besoins en compétences

L'évaluation des compétences

- Définir les critères d'évaluation
- Construire une grille d'évaluation
- Construire une matrice de compétences d'équipe
- Réaliser l'évaluation
- Les entretiens individuels utiles à l'élaboration du plan de formation

- Distinguer les entretiens professionnels et d'évaluation, et leurs caractéristiques
- Élaborer des grilles d'entretien adaptées

#### 2º jour

La conduite des entretiens d'évaluation et professionnels

- Adopter les attitudes appropriées : écoute active, assertivité, prise de recul...
- Mener l'entretien professionnel en relevant les éléments liés aux compétences
- Mener l'entretien d'évaluation en relevant les éléments liés aux compétences

#### Le plan de formation de l'équipe

- Analyser les relevés au regard des besoins en compétences actuelles et futures
- Délimiter les actions à réaliser en fonction des possibilités et des priorités
- Définir « le cahier des charges » de formation
- Intégrer les dispositifs de formation existants
- · Planifier les actions et leur suivi
- Manager la mise en œuvre du plan de formation

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise.





# Entreprise et apprentissage : recruter, financer et gérer les relations avec l'apprenti et le CFA

# le plus

Une approche globale du thème

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser les conséquences de la réforme sur l'apprentissage.

Être capable de maîtriser la réglementation du contrat d'apprentissage : recrutement, rémunération, rupture.

Connaître la formation de l'apprenti : choisir un établissement, identifier une formation.

Connaître le financement : aides financières, utilisation de la taxe d'apprentissage.

#### **PROGRAMME**

Maîtriser la réglementation du contrat d'apprentissage

- Connaître le recrutement de l'apprenti
- Connaître la rémunération de l'apprenti
- Connaître l'accompagnement de l'apprenti par le maître d'apprentissage
- Connaître la rupture du contrat d'apprentissage

#### Maîtriser la formation de l'apprenti

- Savoir quels diplômes choisir
- Connaître les différents établissements de formation en apprentissage
- Connaître le rôle de l'entreprise dans la formation de l'apprenti
- Connaître les relations entre une entreprise et l'établissement de formation en apprentissage
- Connaître les spécificités des travaux dangereux pour l'entreprise

#### Financer l'apprentissage

- Connaître les aides financières à l'apprentissage
- Connaître les aides financières à la formation du maître d'apprentissage
- Connaître la taxe d'apprentissage, ses possibilités d'affectation

#### Cas pratiques



#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mardi 26 septembre

> 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0453

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC.

Toute personne en entreprise ayant besoin de connaître la réglementation de l'apprentissage.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA.





Optimiser les financements pour son développement

#### 1 jour

1<sup>er</sup> semestre 2017 mercredi 21 juin

2<sup>nd</sup> semestre 2017 jeudi 28 septembre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0452

#### ANIMATION

Anne Grillot, chargée d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

RRH, DRH, responsables formation, chargé(e)s de formation, assistant(e)s de formation, conseillers formation Opca et Opacif, développeurs.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Consultation de documents des Opca, de la DGEFP et du FPSPP. Questions-réponses toute la durée de la session.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

Merci d'apporter les documents que votre Opca met à votre disposition pour la collecte et les prises en charge et services de proximité.

# Mieux collaborer avec son Opca

#### **OBJECTIFS**

Identifier et pratiquer les missions et services offerts aux entreprises par l'Opca.

Connaître le fonctionnement des Opca et les conséquences pour l'entreprise.

Anticiper l'intervention du FPSPP.

Appréhender la nature de la prise en charge financière par l'Opca en fonction du dispositif.

#### **PROGRAMME**

Rapports entreprise-Opca

- Cartographie des Opca
- Code de bonnes pratiques Opca Entreprises
- Choisir son Opca en fonction de la nature des contributions

# Missions des Opca et services offerts aux entreprises

- Services de proximité
- Information, accompagnement, sensibilisation
- Développement de la formation continue et de l'apprentissage
- Identification des compétences et qualifications avec définition des besoins en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Qualité de la formation et sélection des organismes de formation, voire habilitations

#### Appréhender le fonctionnement de l'Opca

- Décisions du conseil d'administration, des sections paritaires professionnelles, le règlement intérieur
- Délégation de collecte et de gestion

- Frais de gestion, d'information et de missions
- Fin du financement du paritarisme

## Collecte des contributions et destination des fonds

- La contribution unique
- Les contributions supplémentaires (conventionnelle et volontaire)
- Mutualisation des fonds et « fongibilité descendante »

#### Relations Opca-FPSPP

- Fonds de la péréquation et leur mobilisation pour le contrat de professionnalisation
- Fonds pérennes de la collecte à destination du financement de certains dispositifs grâce aux appels à projets (AAP)

#### Prises en charge financières de l'Opca

- Fixation des taux
- Financement des dispositifs
- Droit de tirage
- Information par le site dématérialisé de l'Opca

Cas pratiques

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), vous pouvez la compléter par les autres formations comme : Mettre en œuvre la réforme dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC.



# Mettre en œuvre la réforme dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC





Les clés pour réussir la réforme

#### **OBJECTIFS**

Être capable de maîtriser la réglementation relative à la formation professionnelle continue en entreprise après la loi du 5 mars 2014.

Se préparer aux répercussions qu'elle va entraîner dans la gestion de la formation dans l'entreprise. Anticiper et mesurer les changements.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats

- Impact de la suppression du 0,9 % sur l'élaboration d'un budget formation
- Adaptation des salariés à leurs postes de travail, veille à leur employabilité... et maintenant reconnaissance systématique du développement de leurs compétences
- Nouvelles modalités d'information et de consultation du comité d'entreprise sur la formation professionnelle continue

Gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences

- Nouvel entretien professionnel, un outil de GPEC individualisé
- Articulation entre plan de formation et accord de GPEC
- État des lieux et mesures prises tous les six ans

#### 2º iour

Construire le plan de formation et l'articuler avec le compte personnel de formation

- Aide au choix entre gestion interne et externalisation du financement du CPF
- Catégorisation du plan de formation et identification des actions éligibles au CPF
- Gestion des demandes de CPF sur le temps de travail

Optimiser le financement avec les fonds mutualisés de l'Opca

- Nouveau fléchage des fonds mutualisés des sections « plan » et « professionnalisation »
- Nouvelles relations avec l'Opca
- Nouvelles modalités de prise en charge

Cas pratiques

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 jeudi 17 et vendredi 18 novembre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 jeudi 16 et vendredi 17 novembre

#### I 295 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0451

#### ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables formation en prise de fonction, assistant(e)s de formation et toute personne concernée par la formation en entreprise, organismes de formation, Opca, cabinets de conseil, d'expertise comptable ou centres de gestion agréés.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas au cours desquelles sont utilisées Les Fiches pratiques de la formation continue).

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Orienter les demandeurs d'emploi vers les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.





Très opérationnelle S'appuie sur l'enquête annuelle de Centre Inffo

#### 2 jours

1<sup>er</sup> semestre 2017 lundi 13 et mardi 14 mars

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mer. 20 et jeudi 21 septembre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0379

#### ANIMATION

Maryline Gesbert, responsable du département Observatoire et Loïc Lebigre, consultant-expert au département Observatoire de Centre Inffo

#### **PUBLIC**

Tout professionnel, acheteur ou financeur d'actions de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont les documents présentés et utilisés lors de la formation : diaporamas et dossier pédagogique.

Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des questions au groupe, des exposés, des quiz, des exercices pratiques et des échanges.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Savoir acheter des formations de qualité

#### **OBJECTIFS**

Identifier les éléments constitutifs d'une formation de qualité. Appréhender les certifications qualité, leurs usages et leur portée. Connaître les approches de référencement : critères et mise en œuvre. Identifier les étapes d'une procédure rigoureuse d'achat.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

Qualité en formation : de quoi parle-t-on ?

- Notion de qualité en formation : définition, périmètre, contexte
- Cadre réglementaire : loi du 5 mars 2014, indicateurs du décret de 2015, impact sur les pratiques d'achat

# Sécuriser votre achat de formation : trois options fortes

- 1. Faire le choix d'une certification qualité
- Panorama des certifications et labels existants
- · Usages et portée d'une certification qualité

#### 2º jour

- 2. Mettre en place votre stratégie de référencement
- Pratiques et outils existants : enjeux et usages

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

- Élaborer vos critères de référencement : conditions de réussite et points de vigilance
- Appliquer une méthodologie rigoureuse d'achat
- De l'analyse des besoins à l'évaluation : un processus en six étapes
- Les leviers d'optimisation de l'achat de formation



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Définir les contours d'une action de formation après la réforme, et/ou Mieux collaborer avec son Opca après la réforme de 2014, et/ou Optimiser l'évaluation de vos actions de formation.





# Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise

#### Une nouvelle formation pour faire face aux nouveaux enjeux

#### **OBJECTIFS**

Savoir utiliser le site dématérialisé www.moncompteformation.gouv.fr de la Caisse des dépôts. Connaître les conditions d'utilisation du compte personnel de formation de vos salariés de l'embauche à la rupture du contrat de travail.

Pouvoir construire un parcours de formation par le CPF en articulation avec tous les dispositifs de la formation continue accessibles aux salariés.

#### **PROGRAMME**

Présentation et utilisation du site www.moncompteformation.gouv.f

Les formations envisageables dans le cadre du CPF

Le crédit porté au compte personnel de formation

Le financement du compte personnel de formation

La politique CPF de votre branche et/ou celle définie par l'entreprise

Utilisation du compte personnel de formation par le salarié pendant le contrat de travail

Utilisation du compte personnel de formation à la rupture du contrat de travail

Articulation avec le compte personnel d'activité

Questions-réponses toute la durée de la session



#### 1 jour

1er semestre 2017 vendredi 7 avril

2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 8 septembre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0450

#### ANIMATION

Anne Grillot, chargée d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

RRH, DRH, responsables formation, chargé(e)s de formation, assistant(e)s de formation et les personnes en charge de l'orientation des salariés.

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation. Préalablement à la session, chaque participant doit créer son compte dans wwwmoncompteformation. gouv.fr

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Accès à son propre compte personnel d'activité.

Mise en situation par présentation de dossiers CPF selon le statut du titulaire du compte.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Mieux collaborer avec les Opca après la réforme de 2014, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.



#### OBTENEZ LE CERTIFICAT PROFESSIONNEL

#### Certificat Centre Inffo

Pour connaître les modalités d'inscription, contactez notre service commercial : contact.formation@centre-inffo.fr

250 € HT (TVA 20 %) code SF 0282



# Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation

L'activité de dispensateur de formation est réglementée. Elle est contrôlée par l'administration et les principaux financeurs vérifient si elle est bien respectée. Cela constitue un enjeu stratégique pour l'organisme de formation. Ce certificat permet aux professionnels d'attester de la maîtrise des compétences de mise en œuvre de la réglementation dans le cadre du pilotage de l'organisme.

#### RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU CERTIFICAT

Le certificat reconnaît la capacité du professionnel à :

- Renseigner et modifier sa déclaration d'activité de dispensateur de formation
- Établir les conventions et contrats de formation
- Diagnostiquer les marchés potentiels de la formation professionnelle continue
- Respecter les indicateurs qualité des actions de formation retenus par les financeurs publics
- Produire le règlement intérieur, la publicité de l'activité de formation en respectant la réglementation de la formation professionnelle continue
- Accueillir, informer et former les stagiaires en respectant la réglementation
- Établir les contrats des formateurs
- · Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs et de l'administration

#### MODE DE DÉLIVRANCE

Le certificat peut être obtenu de deux manières différentes :

VALIDATION DES ACQUIS
DE PROFESSIONNELS EXPÉRIMENTÉS

SUIVI DE TOUT OU PARTIE DES FORMATIONS ORGANISÉES EN CINQ MODULES

Le candidat passe trois épreuves :

- un QCM de 100 questions tirées d'une banque de 1 000 questions : 80 % de bonnes réponses attendues ;
- la rédaction et la soutenance à distance d'un mémoire professionnel d'une dizaine de pages;
- l'analyse d'une étude de cas avec élaboration de solutions ou de préconisations.

#### DE CENTRE INFFO

# Parcours de formation préparant à l'obtention du certificat professionnel

Pour acquérir les compétences attestées par le certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation », Centre Inffo organise cinq modules de formation consacrés à la maîtrise et à l'application de la réglementation de l'activité de formation. Selon votre degré d'expérience, vous pouvez suivre l'ensemble de ces modules ou quelques-uns.

MODULE 1 3 jours - voir programme page 23

Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation

MODULE 2 1 jour - voir programme page 24

Sécuriser les contrats des formateurs

MODULE 3 1 jour - voir programme page 25

Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation

MODULE 4 2 jours - voir programme page 28

Développez la stratégie qualité de votre organisme

MODULE 5 2 jours - voir programme page 33

Répondre efficacement aux marchés de formation publics et privés

#### PARCOURS PRÉALABLE REQUIS

Si vous n'avez aucune connaissance de l'environnement et du droit de la formation professionnelle, nous vous conseillons de suivre au préalable la formation *Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.* 

Cinq modules de formation préparatoire au certificat professionnel - 9 jours

Pour connaître les dates des formations, reportez-vous à la page de la formation concernée

#### code SF 0281

Le prix des modules est celui des sessions correspondantes (voir infra) auquel se déduit 20 % du prix total, à partir du quatrième module suivi dans les deux ans.

La réduction sur le prix total est donc de 1 140 € HT. Elle s'applique aux deux derniers modules suivis.





Partage d'expériences dans un cadrage juridique strict

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 13 décembre

1er semestre 2017 vendredi 20 janvier vendredi 10 mars lundi 3 avril vendredi 2 juin

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 5 juillet mardi 12 décembre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0126

#### ANIMATION

Aurélie Maurize, Valérie Michelet, Pierre-François Tallet, chargé(e)s d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation : responsables de formation, assistant(e)s.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme (exposés d'apports théoriques et pratiques suivis d'échanges avec les participants), ainsi que les documents utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)

#### **OBJECTIFS**

Vérifier la maîtrise des principales règles applicables à l'activité d'un organisme de formation. Identifier les écarts avec la réglementation, passibles de sanctions.

#### **PROGRAMME**

# Maîtriser les obligations liées à la déclaration d'activité d'un organisme de formation

- Les prestations entrant dans le champ de la FPC
- · La déclaration d'activité

# Maîtriser les obligations liées au fonctionnement d'un organisme de formation

- · L'élaboration d'un règlement intérieur
- · La publicité
- Les informations obligatoires relatives aux formateurs
- Les obligations comptables et le bilan pédagogique et financier

# Maîtriser les obligations liées à la vente d'une prestation de formation

- La contractualisation de la vente d'une prestation de formation et la facturation
- La délivrance d'attestations et l'évaluation

# Connaître les modalités du contrôle de l'activité d'un organisme de formation

- La qualité des actions de formation
- L'objet du contrôle administratif et financier
- Les sanctions en cas de non-respect des obligations

Quiz



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation, et/ou Sécuriser les contrats des formateurs.

# Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation (approfondissement)





Une approche synthétique et opérationnelle pour réussir

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser la réglementation applicable au fonctionnement d'un organisme de formation. Exercer son activité en respectant le cadre de la réglementation.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

# Identifier le système de la formation professionnelle continue

- Organismes de formation et interaction avec les différents acteurs de la FPC
- Les prestations entrant dans le champ de la FPC

# Se déclarer comme organisme de formation auprès de l'administration

- La notion de la déclaration d'activité
- Les modifications relatives à la déclaration d'activité

# Respecter les obligations vis-à-vis des stagiaires

- · Le règlement intérieur
- La publicité

#### Délivrer les attestations obligatoires

- Attestation de présence, feuille d'émargement...
- Attestation de fin de formation

# Respecter les obligations comptables d'un organisme de formation

- · Le plan comptable adapté
- · Le bilan pédagogique et financier
- Principe d'inexécution et facturation
   Cas pratiques

#### Proposer les financements adaptés aux clients

Les acteurs publics et acteurs assimilés

## Contractualiser la vente d'une prestation de formation

 Conventions et contrat de formation professionnelle continue
 Cas pratiques

#### 2º iour

# Conseiller les stagiaires sur les principales modalités d'accès à la FPC

- · Les voies d'accès à la formation des salariés
- Les voies d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et autres publics

#### 3º iour

# Respecter les obligations vis-à-vis du personnel de l'organisme de formation

- Les informations obligatoires relatives aux formateurs
- · Les différents statuts du formateur
- Les règles de financement de la formation de l'entreprise

#### Se préparer au contrôle administratif et financier

- Structure et procédure du contrôle
- Objet du contrôle et ses sanctions Cas pratiques

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences.

#### 3 jours

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 mercredi 23 au vendredi 25 novembre
- 1er semestre 2017 mercredi 1er au vendredi 3 février mardi 9 au jeudi 11 mai
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 22 au vendredi 24 novembre

#### 1 595 € HT

(TVA 20 %) repas non compris code SF 0968

#### ANIMATION

Aurélie Maurize, Valérie Michelet, Pierre-François Tallet, chargé(e)s d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés d'apports théoriques et pratiques suivis d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.





Nombreuses illustrations et partage des pratiques

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 15 septembre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0971

#### ANIMATION

Pierre-François Tallet, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation.

#### PRÉREQUIS

Avoir suivi : Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), et les cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

## Sécuriser les contrats des formateurs

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser la terminologie et les règles encadrant le recours aux formateurs. Être capable de choisir le contrat adapté.

#### **PROGRAMME**

#### Éviter les pièges de la terminologie

- Formateur, vacataire, animateur, intervenant...
- CDD, CDD d'usage, formateur occasionnel...

## Respecter les formalités obligatoires relatives aux formateurs

 Aptitude et capacité à transmettre les connaissances

#### Recourir à un contrat de travail

- Règles applicables pour le CDI et le CDI intermittent
- Règles applicables pour le CDD et le CDD d'usage
- Règles applicables pour le statut de formateur occasionnel salarié

## Recourir à un contrat de prestation de service

- Clauses à prévoir dans le contrat et éléments à surveiller
- Notion de sous-traitance

# Recourir à une convention de mise à disposition

 Règles applicables pour la mise à disposition non lucrative de personnel

#### Recourir au portage salarial

- Comment organiser les relations contractuelles
- Statut du salarié porté

Repérer les conséquences pratiques dans le bilan pédagogique et financier

Cas pratiques



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Répondre efficacement à un marché de formation public ou privé.



# Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation





Le guide juridique est remis aux stagiaires

#### **OBJECTIFS**

Connaître les caractéristiques générales du bilan pédagogique et financier. Être capable de remplir le bilan pédagogique et financier.

#### **PROGRAMME**

# Se préparer à remplir le bilan pédagogique et financier

- · Activité en propre et activité sous-traitée
- Les informations à récupérer dans les services concernés

#### Identifier l'organisme de formation

- Informations générales
- Personnes dispensant des heures de formation

#### Identifier les produits financiers

- Produits d'entreprise, d'Opca...
- Autres produits

# Renseigner les charges de l'organisme de formation

- Les obligations comptables
- Charges directes et indirectes
- Notion de clé de répartition

#### Recenser l'activité pédagogique

- Heures-stagiaires
- Types de stagiaires...
- Objectif général des prestations dispensées (RNCP, Inventaire...)



#### 1 jour

1er semestre 2017 vendredi 10 février lundi 6 mars vendredi 14 avril

2<sup>nd</sup> semestre 2017 jeudi 14 septembre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0243

#### ANIMATION

Aurélie Maurize, Valérie Michelet, Pierre-François Tallet, chargé(e)s d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne chargée de renseigner le bilan pédagogique et financier au sein d'un organisme de formation.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses), ainsi que le guide juridique de Centre Inffo « Remplir le bilan pédagogique et financier ».

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Respecter les obligations comptables d'un organisme de formation.

# Tous les 15 jours INFFO FORMATION

# le magazine des acteurs de la formation

## INFFO FORMATION

l'information sur la formation



un bimensuel, une offre bimédia

Retrouvez toute l'actualité en ligne avec www.actualite-de-la-formation.fr







# Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA





Tout le droit en pratique pour piloter un CFA

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser les conséquences de la réforme sur les CFA.

Connaître les différentes obligations légales relatives à l'apprentissage s'imposant à un CFA ou un UFA.

Identifier leur mode de financement, leur organisation administrative.

Maîtriser les rôles respectifs de l'organisme gestionnaire, de la Région, des autorités académiques, des entreprises.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Connaître les différentes possibilités de création d'un CFA ou d'une UFA et leurs conséquences

- Identifier les certifications visées en apprentissage
- Connaître les différentes structures accueillant des apprentis : CFA, section, UFA, conventionnement, CFA hors les murs
- Mesurer les impacts du choix de la structure sur son environnement juridique, sa relation avec la Région, les autres structures, son financement
- Maîtriser les critères d'ouverture des structures d'apprentissage, les procédures de mise en place, le rôle de la Région

#### 2º iour

# Connaître l'organisation administrative et financière des structures d'apprentissage

- Identifier le rôle de l'organisme gestionnaire, directeur, conseil de perfectionnement, comité de liaison, enseignants
- Analyser la convention de création, les coûts de formation
- Identifier les subventions, ressources et dépenses des CFA
- Maîtriser la relation avec les apprentis, entreprises
- Identifier le contrôle des CFA, rôle du SAIA et de la préfecture
- Dernières nouveautés : PIA, campus des métiers, normes qualité...

Cas pratiques

#### 2 jours

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 28 et mer. 29 novembre
- 1<sup>er</sup> semestre 2017 lundi 20 et mardi 21 mars
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 27 et mardi 28 novembre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0969

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique et Leïla Ben Salem, chargée d'études au département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Directeurs et responsables de CFA, autres structures d'apprentissage, toute personne intéressée par le fonctionnement et la gestion des structures d'alternance.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations.





Aide au choix d'une démarche qualité

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mercredi 5 et jeudi 6 octobre

1er semestre 2017 jeudi 22 et vendredi 23 juin

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 4 et jeudi 5 octobre

#### 1 295 € HT

(TVA 20 %) repas non compris code SF 0827

#### ANIMATION

Maryline Gesbert, responsable du département Observatoire de Centre Inffo. Loïc Lebigre, consultant-expert au département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Prestataires de formation, formateurs, responsables formation.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un accompagnement en amont et en aval de la formation.

Un webinaire d'introduction (d'une durée d'1 heure 30), complété d'un QCM permettra aux participants de disposer d'un socle commun d'information et de terminologie sur la qualité en formation. À l'issue du webinaire, les participants seront invités à poursuivre les échanges sur un réseau social fermé durant un mois :

- exposés structurants, quiz, jeux de rôle...;
- élaboration collective d'outils de positionnement.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Développez la stratégie qualité de votre organisme

#### **OBJECTIFS**

S'approprier la notion de qualité en formation et son cadre réglementaire.

Appréhender les certifications qualité, leurs usages et leur portée.

Connaître les indicateurs des financeurs OPCA et Opacif.

Disposer de repères-clés pour mettre en œuvre une stratégie qualité.

#### **PROGRAMME**

#### 1er iour

# Comprendre le périmètre et les enjeux de la qualité en formation

Contexte et enjeux généraux

- Comprendre ce que recouvre la notion de qualité en formation (historique et périmètre)
- Identifier l'organisation des systèmes qualité

## La question de la qualité en 2016 à l'aune du décret

- Identifier les différentes composantes de la problématique qualité
- · Présentation de la liste Cnefop
- S'approprier les caractéristiques des certifications qualité

#### Le décryptage du décret qualité

- Connaître les attendus du décret qualité : portée, obligations réglementaires, critères...
- S'approprier les indicateurs des financeurs publics

#### 2º iour

Mettre en œuvre une démarche qualité adaptée à sa situation et à sa stratégie

Les alternatives de la qualité en formation

 Connaître les alternatives possibles (Conformité versus Performance)  Analyser son positionnement marché et les objectifs de la démarche qualité à mettre en place (autodiagnostic)

# Choisir une modalité de conformité au décret qualité

- Confronter les indicateurs retenus par les financeurs avec ses propres mesures
- Identifier les questions à se poser pour décider ou non d'entrer dans une démarche qualité
- Identifier les différentes composantes d'un process qualité
- Préparer sa certification qualité
- Identifier ses priorités d'amélioration : qualité des produits, organisation...
- Identifier la certification la plus adaptée à des objectifs et à son contexte
- S'approprier les différentes étapes d'une démarche et décider de l'organisation à mettre en place (référent, accompagnement...)
- Évaluer le coût d'une démarche qualité et en mesurer les bénéfices

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Concevoir une action de formation, et/ou Indexer son offre de formation avec le Formacode.





# Enregistrez vos certifications au Répertoire national

#### **OBJECTIFS**

Identifier les éléments-clés d'une demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles.

Appréhender la logique et la démarche de construction d'une certification. Comprendre l'articulation entre les différents référentiels utilisés.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Certifier les personnes

- Comprendre la nature et la valeur d'une certification
- · Repérer ses liens avec la qualification
- Connaître les trois types de certifications enregistrées au Répertoire national
- Identifier ce que l'organisme certifie et atteste

#### Enregistrer une certification au Répertoire national

- Comprendre les critères de la Commission nationale pour l'examen des demandes
- Repérer les points de vigilance et les écueils à éviter pour faciliter l'enregistrement
- Identifier les procédures et les délais d'enregistrement

#### 2e jour

#### Connaître le dossier d'enregistrement

- Examiner, fiche par fiche, les contenus du dossier d'enregistrement au Répertoire national
- Exercice pratique sur les référentiels utilisés : activités, compétences et certification

# Alabert of the state of the sta

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Organisme de formation : concevoir une démarche qualité, et/ou Concevoir un dispositif de formation mixant différentes modalités pédagogiques : ingénieries et NTIC.

# le plus

Grande expérience des dossiers d'enregistrement

#### 2 jours

- 2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 5 et mardi 6 décembre
- 1er semestre 2017 lundi 6 et mardi 7 février
- 1<sup>er</sup> semestre 2017 lundi 12 et mardi 13 juin
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 4 et mardi 5 décembre

#### 1 295 € HT

(TVA 20 %) repas non compris code SF 0830

#### ANIMATION

Valérie Hellouin ou Alice Vielajus, chargées d'études au département Observatoire de Centre Inffo/un(e) représentant(e) de la Commission nationale de la certification professionnelle.

#### PUBLIC

Organismes de formation, branches professionnelles, chambres consulaires, Opca, etc., possédant, ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporamas des intervenants. Quiz. Exposés et échanges. Exercice pratique sur le référentiel de certification.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.





Participation d'un représentant de la CNCP

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 3 octobre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 2 octobre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0811

#### ANIMATION

Valérie Hellouin, chargée d'études au département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne intéressée par le fonctionnement de la Commission et du Répertoire national, professionnels de l'accueil-information-orientation, organismes de formation, Conseils régionaux, Opca, conseillers en VAE...

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Diaporamas de l'intervenante. Quiz. Exposés et échanges. Consultations

Internet en direct.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation
par les stagiaires.

Evaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

# Connaître la Commission nationale de la certification professionnelle et utiliser le Répertoire national

#### **OBJECTIFS**

Connaître la composition, les missions et les ressources de la Commission nationale. Identifier son rôle dans l'enregistrement des certifications professionnelles. Repérer les modalités de recherche sur le Répertoire national des certifications.

#### **PROGRAMME**

# Connaître la Commission nationale de la certification professionnelle

- · Connaître sa composition
- · Identifier ses missions
- Comprendre son rôle pour l'enregistrement de chaque type de certification
- Repérer ses ressources

# Identifier les différentes certifications enregistrées par la CNCP

- Repérer les trois catégories de certifications et identifier les organismes qui les délivrent : diplômes et titres enregistrés de droit, certifications enregistrées sur demande et certificats de qualification professionnelle
- Connaître les procédures d'enregistrement

#### Connaître le Répertoire national

- Identifier les différentes modalités de recherche et les croisements possibles
- Repérer l'organisation des résultats de recherche

# Comprendre les informations fournies par le Répertoire national

- Identifier les informations légales et pratiques de la fiche publiée
- Repérer les informations sur le métier visé

# Identifier l'impact du cadre européen des certifications (CEC)

- Repérer les huit niveaux européens du CEC et les descripteurs utilisés
- Comprendre son utilisation en France



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Optimiser l'évaluation de vos actions de formation, et/ou Enregistrer vos certifications au Répertoire national.

## Recensez vos certifications à l'Inventaire





Grande expérience des dossiers de recensement

#### 1 jour

- 1er semestre 2017 mardi 7 mars
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 18 septembre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0378

#### ANIMATION

Valérie Hellouin ou Alice Vielajus, chargées d'études au département Observatoire de Centre Inffo.

Tout professionnel possédant. ou ayant à conseiller, sur un projet de recensement à l'Inventaire.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont le diaporama support de l'intervention ainsi qu'un dossier pédagogique. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des questions au groupe, un quiz, l'examen fiche par fiche du dossier Inventaire et des échanges.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### **OBJECTIFS**

Identifier les caractéristiques d'une certification au sens de l'Inventaire. Comprendre la logique des différentes catégories de l'Inventaire. Mettre en œuvre une demande de recensement à l'Inventaire.

#### **PROGRAMME**

Éligibilité au compte personnel de formation (CPF): une double condition

Certification, qualification, composantes de certification : le point sur les notions

- Qu'est-ce que la certification des personnes ?
- Lien entre certification et qualification
- · Composantes de certification : de quoi parle-t-on?

#### Certification au sens de l'Inventaire

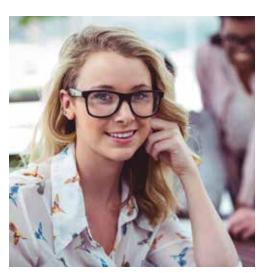
- Présentation de l'Inventaire
- Nature et valeur d'une certification au sens de l'Inventaire
- · Les différentes catégories de certifications de l'Inventaire

#### Recenser une certification à l'Inventaire

 Étapes et modalités de la procédure : qui peut déposer une demande de recensement ? Place de l'autorité légitime, validité du recensement, délais...

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.



Critères de la Commission nationale

pour valider les demandes • Examen, fiche par fiche, du dossier

Points de vigilance pour faciliter

de recensement

le recensement

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Organisme de formation : concevoir une démarche qualité, et/ou Organismes de formation, développez vos ventes grâce au marketing.





Formation très complète centrée sur la réussite

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 14 novembre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mardi 17 octobre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0931

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne intéressée par la taxe d'apprentissage.
Directeurs et responsables de CFA, d'UFA, responsables de la taxe d'apprentissage en entreprise, Octa ou Région.

#### PRÉRECLIIS

Aucun pour suivre cette formation.

# MOYENS PÉDAGOGIQUES Les supports pédagogiques

du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations

#### **OBJECTIFS**

Construire une campagne de collecte : calendrier, argumentaires, pratiques et règles à respecter.

Être capable de maîtriser la réglementation de la taxe d'apprentissage : composition, mode de collecte et reversement.

Maîtriser les conséquences de la réforme sur la taxe d'apprentissage.

Identifier les nouveautés : réforme de la taxe, bonus-malus alternance.

#### **PROGRAMME**

# Maîtriser la réglementation de la taxe d'apprentissage

- Assujettissement à la taxe d'apprentissage
- Calcul du montant et composition de la taxe d'apprentissage
- Détermination de la part Région, du quota : quota disponible, concours obligatoires, fonds libres
- Détermination du hors-quota et règle du barème : frais de stage, les premières formations, activités complémentaires et Écoles de la deuxième chance
- Calcul et exonération de la CSA (bonusmalus alternance)

# Construire une campagne de collecte de la taxe

- Identifier une liste de cibles et relations avec les contributeurs
- Réaliser une lettre de campagne : exemples et mode d'emploi, argumentaires, méthodologie
- Création et mise en place d'un réseau
- Mettre en place des conventions de partenariat
- Mettre en place une visite d'établissement
- Maîtriser les coûts réels de formation : mise en place, calcul, habilitation à percevoir de la taxe

Cas pratiques

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, et/ou Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA.



# Répondre efficacement aux marchés de formation publics et privés

# EXPERT MULTIMODAL



Une formation mêlant stratégie, cadre pratique et outils

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2017 jeudi 31 août et vendredi 1<sup>er</sup> septembre

## 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris

#### code SF 0970

#### ANIMATION

Michel Lisowski, consultant, chargé de formation à Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Responsables de formation ou de département, coordonnateurs et chargés d'ingénierie.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Les supports pédagogiques

du dossier remis aux stagiaires sont les documents utilisés durant la formation : études de cas réels suivis d'échanges, d'exercices pratiques et de travaux en sous-groupes. Livret de préparation et guide d'accès

à la bibliothèque numérique sont adressés aux inscrits sur demande. La session peut être conduite à distance en individuel ou en groupe selon des modalités à définir.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### **OBJECTIFS**

Identifier les particularités de la réponse à un marché de formation. Analyser les objectifs, périmètre et résultats attendus par le client.

Professionnaliser ses réponses, savoir se distinguer, gagner de nouveaux marchés.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Adapter son organisation

- · Réglementations et sources d'information
- Organisation de la réponse à un marché public ou privé de formation
- · Composition du dossier de réponse
- Les techniques de dématérialisation des réponses aux marchés publics de formation

#### 2º jour

#### Définir sa stratégie

- Conditions internes d'un meilleur positionnement sur les marchés de la formation
- · Partenariat stratégique ponctuel et durable
- Stratégies en direction des Opca et grands comptes



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.

#### **DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ**







D'un très grand apport pratique, ces journées de formation vous permettront d'intégrer dans votre stratégie

# Suivi post-formation intégré

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 lundi 17 et mardi 18 octobre

1er semestre 2017 mercredi 5 et jeudi 6 avril

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris

code SF 0503

#### ANIMATION

Sandrine Baslé, consultante experte, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

#### PUBLIC.

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Application aux cas concrets des participants. Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme et les exercices réalisés. Les méthodes et techniques utilisées sont variées : exposés suivis de périodes de questions-réponses avec les participants, travaux en sousgroupes et temps de capitalisation. Possibilité de poser des questions après la formation en cas de difficultés dans la mise en pratique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Organismes de formation, développez vos ventes grâce au marketing

#### **OBJECTIFS**

Appliquer les fondamentaux du marketing à la formation. Définir une offre marketing cohérente en matière de formation. Mettre en pratique la segmentation de l'offre de formation. Définir des éléments de différenciation de l'offre de formation. Communication de l'offre de formation (on-line et off-line)

#### **PROGRAMME**

1er jour Le marketing appliqué à la formation, segmentation et mise en pratique

#### Les fondamentaux du marketing

- · Les cing « P » du marketing
- Décryptage de la cohérence d'une offre marketing à partir de cas concrets

Définir ses priorités entre conquérir de nouveaux clients et développer son chiffre d'affaires avec ses clients existants

 Comment répartir son effort commercial entre conquête et fidélisation?

#### Connaissance de la cible

- L'importance de définir sa cible
- Quels sont les paramètres qui permettent de définir une cible marketing en matière de formation?
- Les données disponibles et les données à rechercher

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

#### Segmentation du marché

- Qu'est-ce qu'une segmentation ?
- La segmentation appliquée à la formation
- Les acteurs du marché
- 2º jour Les éléments de différenciation d'une offre de formation et la communication de l'offre

À partir des facteurs-clés de succès de la fidélisation en matière de formation, comment bâtir sur ses forces et pallier ses faiblesses ?

- · Pourquoi les clients des prestataires de formation sont-ils fidèles?
- Quels sont les leviers d'actions pour fidéliser ses clients?

#### Une offre de formation différenciante

- Différenciante par rapport à quoi ?
- Sur quel marché?
- Différenciante pour qui ? Comment le vérifier ?

#### La communication à partir d'une offre de formation

- Communiquer pour faire agir
- · La communication off-line et on-line
- Auprès de qui communiquer et pourquoi ? Échange collectif autour de l'intérêt et des difficultés du marketing de la formation
- Élaboration d'un plan d'actions

#### **PARCOURS CONSEILLÉ**

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Préparer une démarche qualité en formation.



DE DÉVELOPPEMENT LES NOUVEAUX ENJEUX LIÉS AU NUMÉRIQUE TANT DANS VOTRE OFFRE QUE DANS LA COMMUNICATION ET LE MARKETING





Booster la performance de votre web marketing

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 8 et mercredi 9 novembre

1er semestre 2017 jeudi 15 et vendredi 16 juin

### 1 295 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0456

#### ANIMATION

Sandrine Baslé, consultante experte, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Application aux cas concrets des participants. Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme et les exercices réalisés. Les méthodes et techniques utilisées sont variées : exposés suivis de périodes de questions-réponses avec les participants, travaux en sousgroupes et temps de capitalisation. Possibilité de poser des questions après la formation en cas de difficultés au cours de la mise en pratique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

### Intégrez le numérique pour développer votre organisme de formation

#### **OBJECTIFS**

Avoir une vision d'ensemble des pratiques innovantes en formation grâce au numérique.

Être en mesure d'intégrer le numérique dans votre offre de formation, tant en amont, que dans le contenu et le suivi.

S'appuyer sur le marketing et les nouveaux moyens de communication numériques pour développer votre offre de formation.

Se fixer des objectifs accessibles et mesurables en termes de développement de votre organisme.

#### **PROGRAMME**

#### L'impact du numérique en formation professionnelle et l'importance de faire évoluer votre offre et votre communication

- Présentation d'exemples innovants d'organismes de formation intégrant le digital
- · Les risques d'une non-intégration du numérique en formation professionnelle

#### Évolution, enjeux et attentes de vos clients

- Evaluer les changements que vivent vos clients et leur impact sur leurs attentes en matière de formation
- · Comment avoir un « coup d'avance » sur vos clients?
- Comment connaître les attentes de ses clients pour pouvoir y répondre et les fidéliser? Présentation des études de marché.

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis

#### Intégrer le digital dans votre offre de formation pour gagner en valeur et en efficacité

- Comment mesurer la valeur créée par le digital?
- À partir de vos programmes de formation, mise en pratique d'évolutions possibles, tout en mesurant la valeur créée pour vos clients
- Différents scénarios possibles à tous les moments de la formation que vous proposez :
- en amont (préparation)
- pendant (quiz, exercices, vidéos)
- en aval (évaluation, partage, suivi)

#### Intégrer et mettre en pratique les opportunités du marketing digital et de la communication digitale

- Mieux profiter des outils de ciblage numériques
- Maîtriser la réputation de votre organisme
- Bâtir une stratégie de contenu

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Respecter les principales obligations d'un organisme de formation, et/ou Préparer une démarche qualité en formation.





Du concret et de la méthode

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 vendredi 16 décembre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 15 décembre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0125

#### ANIMATION

Brice Ravet, documentaliste à Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Professionnels gérants de l'offre de formation : documentalistes, organismes de formation, Opca...

#### DDÉDECHIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés suivis de questionsréponses avec les participants. Navigation sur le site dédié http://formacode.centre-inffo.fr/ Retours d'expériences. Exercices pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Indexer son offre de formation avec le Formacode®

#### **OBJECTIFS**

Connaître le thesaurus de l'offre de formation et son environnement. Apprendre à indexer son offre de formation.

#### **PROGRAMME**

- Présentation du Formacode
- · Les nouveautés de la dernière version
- Les nomenclatures et normes liées (NSF, Rome, Lhéo...)
- Les applications du Formacode dans différents systèmes d'information (portail Orientation pour tous...)
- Méthodologie de l'indexation à partir de cas pratiques proposés par Centre Inffo

Un carnet d'exercices pratiques sera remis à chaque participant, donc nul besoin d'apporter son catalogue de formation.



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Connaître la CNCP et utiliser le Répertoire national, et/ou Rendre son offre de formation lisible.



### APPROFOND



La formation nécessaire

des représentants du personnel

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 27 septembre

#### 790 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0501

#### ANIMATION

Pierre-François Tallet, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

Membres élus au comité d'entreprise et représentants syndicaux.

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

### Le rôle des instances représentatives du personnel dans la mise en place de la formation professionnelle continue

#### **OBJECTIFS**

Cerner les attributions et les prérogatives du comité d'entreprise. Maîtriser les procédures d'information et de consultation. Appréhender les spécificités du statut de représentant du personnel.

#### **PROGRAMME**

#### Le comité d'entreprise dans les entreprises d'au moins 50 salariés

- Organisation interne
- Statut de ses membres
- Accès à l'information
- La triple attribution du comité d'entreprise

#### Déroulement des consultations du comité d'entreprise sur le plan de formation après la loi Rebsamen

- Place du plan de formation dans la consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l'entreprise
- Place du plan de formation dans la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- · Liste des informations à communiquer au comité d'entreprise
- Impacts de la base de données économiques et sociales (BDES) sur les informations transmises au comité d'entreprise

#### La formation économique des membres élus du comité d'entreprise

- Bénéficiaires
- Accès à la formation
- Durée et renouvellement
- Temps passé à la formation
- Financement et organisme de formation compétent

#### Cas pratiques



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez suivre au préalable : Panorama du droit de la formation professionnelle continue. En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Utiliser les méthodes ludiques en formation.





Très pratique pour une utilisation immédiate

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 15 et mer. 16 novembre

1<sup>er</sup> semestre 2017 mercredi 8 et jeudi 9 février

#### 1 295 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

#### code SF 0585

#### ΔΝΙΜΑΤΙΩΝ

Un(e)chargé(e) d'études à la direction Juridique à Centre Inffo et Philippe Ferrand, commissaire aux comptes chez Sadec Akelys.

#### PHRIC

Représentants des salariés des centrales représentatives, membres ou futurs membres d'un conseil d'administration d'un Opca ou d'un Opacif. Représentants des organisations d'employeurs représentatives, membres ou futurs membres d'un conseil d'administration d'un Opca ou d'un Opacif. Assistants d'un Conseil d'administration d'un Opca ou Opacif.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Dossier pédagogique constitué du PowerPoint des exposés des

intervenants. Évaluation par quiz.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

# Assurer la fonction « Administrateur d'Opca » : obligations comptables et juridiques

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser les services rendus par l'Opca aux entreprises, salariés et demandeurs d'emploi.

Connaître le financement des dispositifs de formation professionnelle continue et le principe de mutualisation, notamment pour les TPE-PME.

Intégrer les obligations incombant aux administrateurs : rôle et responsabilités.

Connaître le cadre comptable et financier d'un Opca ainsi que les outils de gestion et de pilotage soumis au conseil d'administration.

Connaître le cadre fiscal et de contrôle de l'Opca.

#### **PROGRAMME**

#### 1<sup>er</sup> jour

#### L'Opca et l'Opacif : opérateurs de la FPC

- · Services rendus par un Opca-Opacif
- Des dispositifs de formation financés grâce à la contribution unique et le FPSPP

### Obligations diverses incombant aux administrateurs

- Leur participation au conseil d'administration, bureau, Section paritaire professionnelle pour quelles décisions?
- Les relations avec l'Opca (prise en charge des frais annexes, convocations, fiches de présence...)
- La responsabilité civile de l'administrateur
- · La responsabilité pénale de l'administrateur

#### Les aspects comptables

- Le cadre réglementaire
- · Les principes comptables
- · Plan de comptes
- L'activité des Opca et Opacif

#### 2º Jour

#### Les aspects financiers

- · Les collectes
- · Financement des actions de formation
- Rilar
- Compte de résultat
- Annexes
- · Engagements hors bilan

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

### Assurer son mandat au sein du Coparef





Très pratique pour une utilisation immédiate

#### **OBJECTIFS**

Assurer ses missions au sein du Coparef en maîtrisant les enjeux de la formation professionnelle et les modifications introduites par les dernières réformes.

Connaître les missions et le fonctionnement du Coparef et des autres instances nationales et régionales en charge de la formation professionnelle.

Situer le rôle des membres du Coparef dans le dispositif régional de formation professionnelle. Mesurer les impacts de la réforme territoriale sur le dispositif de la formation professionnelle et les nouvelles responsabilités confiées aux partenaires sociaux en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle au niveau territorial.

#### **PROGRAMME**

#### Introduction

La formation professionnelle continue, un dispositif réglementé

L'enjeu de la certification : une nouveauté ?

#### Gouvernance et quadripartisme

Quelle place et quelles articulations entre les actions :

- de l'État et de l'Europe
- du Conseil régional, chef de file de la formation
- · des partenaires sociaux

#### Deux instances de coordination régionales

Mise en place d'une coordination entre acteurs, instances et politiques

Coparef et Crefop

- Coordination entre les acteurs des politiques d'orientation, de formation et d'emploi
- Cohérence des programmes de formation dans la région
- Les partenaires sociaux au sein du Crefop (vice-présidence, bureau, commissions, etc.)

#### Les parcours de formation

Vers une logique de sécurisation des parcours professionnels

- Les enjeux du compte personnel de formation
- L'alternance sous contrats de travail, les stages de formation, etc.
- Plan de formation, congés individuels, etc.
- L'accès des demandeurs d'emploi à la formation

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 mardi 11 octobre

1<sup>er</sup> semestre 2017 lundi 20 février

### **790 € HT**(TVA 20 %) repas non compris code **SF 0381**

#### ANIMATION

Un(e) chargé(e) d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Les membres des comités paritaires interprofessionnels régionaux pour l'emploi et la formation (Coparef).

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Diaporamas sur chaque thème du programme.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Définir les contours d'une action de formation après la réforme.









### Orienter les candidats à la VAE vers le bon financement

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2016 vendredi 2 décembre

1er semestre 2017 vendredi 13 ianvier mardi 20 juin

2<sup>nd</sup> semestre 2017 vendredi 1er décembre

#### 720 € HT

(TVA 20 %) repas non compris code SF 0826

#### ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Tout acteur de la formation ayant à renseigner des personnes sur leurs possibilités de valider les acquis de leur expérience : responsables de formation en entreprise, organismes de formation, praticiens de bilan de compétences. informateurs, conseillers VAE.

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### **OBJECTIFS**

Identifier les rôles des différents financeurs impliqués dans l'organisation de la VAE. Maîtriser les modalités d'accès et de financement d'une démarche VAE.

#### **PROGRAMME**

#### Cerner les caractéristiques du dispositif iuridique

- Définition de la validation des acquis de l'expérience
- Système des certifications
- · Paysage des organismes valideurs

#### Être capable d'orienter dans les étapes-clés d'une VAE

- · Aide dans le choix de la certification
- De la recevabilité à la validation : les pièges
- Choix de l'accompagnateur pour préparer la validation

#### Savoir renseigner sur le compte personnel de formation

- CPF, une opportunité de financement VAE
- · Identification des financeurs potentiels du CPF
- Mise en œuvre du CPF pour financer une VAF

#### SUPPORT MULTIMODAL

En amont et en aval de la formation en présentiel, le cas échéant en intersession, les participants inscrits sont invités à se rendre sur la plate-forme de formation à distance de Centre Inffo pour prendre connaissance des contenus spécifiques à la session, compléter leurs connaissances et évaluer leurs acquis.

#### Informer sur les autres modalités de financement de la VAE

- Financement d'une VAE par l'entreprise et conditions de prise en charge de son Opca
- Pratiques des Fongecif et autres Opacif dans le cadre d'un congé VAE
- · Aide à la VAE de Pôle emploi et son articulation avec les dispositifs de la Région
- Spécificités du financement de la VAE des agents publics et des non-salariés

Cas pratiques



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Enregistrer vos certifications au Répertoire national.

### APPROFOND

### Cycle « Conseillers en évolution professionnelle »

Centre Inffo propose cinq modules de formation dans le cadre de la professionnalisation des conseillers en évolution professionnelle (CEP).

#### MODULE 1 Maîtriser et mettre en œuvre le CEP

#### OBJECTIFS

Connaître les caractéristiques du conseil en évolution professionnelle (CEP). Se préparer à accueillir du public bénéficiaire du CEP.

Maîtriser le contenu du cahier des charges applicable aux missions des conseillers.

#### **PROGRAMME**

#### Enieux et origines du CEP

- · Le cadre juridique
- Le cadre opérationnel

#### Définition et caractéristiques du CEP

- Pour quoi ?
- Pour aui ?
- Par qui ?

#### Déroulement du CEP

- L'offre de service du CEP
- Les principes et les modalités de mise en œuvre du CEP

#### Accompagnement du CPF

- · Place du CEP dans la mise en œuvre du CPF
- · Rôle du conseiller dans le financement du CPF

#### MODULE 2

MODULE 1

#### MODULE 2 Panorama des acteurs et des financeurs de la FPC

#### **OBJECTIFS**

Connaître les acteurs de la FPC. Comprendre les relations entre les acteurs de la FPC. d'apprentissage et le financement direct

Obligation liée à l'adaptation et au maintien dans l'emploi des salariés
Salariés et le financement des concide formation

rôle des organiss Opco Repérer parmi les acteurs de la FPC les financeurs des dispositifs de la formation.

#### **PROGRAMME**

#### Le dispositif de la FPC : une obligation nationale

- Tous les acteurs sont concernés
- · La demande et l'offre de formation
- · Les circuits de financement de la formation

#### Le rôle de chef de file du Conseil régional

- Une décentralisation commencée en 1982. achevée en 2014
- Demandeurs d'emploi : financement de la formation et de la rémunération
- Publics spécifiques : nouvelles compétences

- Les Opca, les Opacif et les Octa
- · L'Opca : le CPF, la professionnalisation, le plan de formation
- · L'Opacif : le CIF et les autres congés

Une formation modulaire et adaptable

#### Cinq modules - 8 jours

MODULE 1

mardi 17 janvier

MODULE 2

ieudi 16 et vendredi 17 février MODULE 3

mercredi 15 et jeudi 16 mars

MODULE 4 vendredi 31 mars

MODULE 5

mercredi 14 et 15 juin

#### 2 690 € HT (les cinq modules) (TVA 20 %) repas non compris code SF 0702 à 0706

L'organisation de la formation par modules indépendants vous permet de participer à tout ou partie, selon vos besoins.

Un(e) chargé(e) d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

Conseillers des opérateurs nationaux ou régionaux du conseil en évolution professionnelle (CEP).

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dossier pédagogique composé de supports sur chaque thème du programme.

Exposés suivis de périodes de questions-réponses.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### Cycle « Conseillers en évolution professionnelle » (suite de la page 41)

#### MODULE 3 Maîtriser les dispositifs de la FPC accessibles aux bénéficiaires du CEP

#### MODULE 3

# DURÉE 2 JOURS - 15 ET 16 MARS

#### **OBJECTIFS**

Connaître les dispositifs de la FPC. Comprendre les mécanismes des dispositifs de la FPC. Repérer parmi les dispositifs de la FPC ceux à destination des bénéficiaires du CEP.

#### **PROGRAMME**

#### Le CPF parmi les dispositifs de la FPC

- Des dispositifs accessibles selon les publics
- Une exception le CPF

#### Les conditions d'accès à la formation des salariés

- Les initiatives des départs en formation
- · Les conditions liées au contrat de travail du salarié
- Les procédures de mise en œuvre

#### Les conditions d'accès à la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi

- Les initiatives des départs en formation
- Les conditions liées au contrat de travail proposé
- Les conditions de prise en charge d'une formation rémunérée

#### Les conditions d'accès des autres publics

- · Des dispositifs par statut ou situation particulière
- Accès à la formation des agents publics
- Accès à la formation des personnes handicapées

#### Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres :

- module d'un jour (module 1 ou module 4) 720 € HT (1 jour)
- module de deux jours (module 2 ou module 3 ou module 5) 1 295 € HT (2 jours)

Pour l'achat de 3 modules. contactez notre service commercial: contact.formation@centre-inffo.fr

### MODULE 4 Maîtriser le CPF pour informer les bénéficiaires

MODULE 4

DURÉE 1 JOUR - 31 MARS

#### **OBJECTIFS**

Connaître les caractéristiques du compte personnel de formation (CPF).

Se préparer à accueillir du public bénéficiaire du CPF.

Assurer la mission ingénierie financière du cahier des charges applicable aux opérateurs.

#### **PROGRAMME**

#### Enjeux et origines du CPF

- · Le cadre juridique
- · Le cadre opérationnel

#### Principes généraux du CPF

Pour quoi ? Pour qui ? Par qui ?

#### Faciliter le recours des salariés au CPF

- Caractéristiques du CPF salariés
- Mise en œuvre du CPF par les salariés
- Financement du CPF par l'Opca et aide au montage financier

#### Faciliter le recours des demandeurs d'emploi et des jeunes au CPF

- Caractéristiques du CPF demandeurs d'emploi
- Mise en œuvre du CPF par les demandeurs d'emploi
- Financement du CPF par Pôle emploi et aide au montage financier
- Caractéristiques du CPF à destination des jeunes

MODULE 5

DURÉE 2 JOURS - 14 ET 15 JUIN

### Cycle « Conseillers en évolution professionnelle »

### MODULE 5 Construire le projet professionnel dans le cadre du CEP

#### **OBJECTIFS**

Connaître les caractéristiques du conseil en évolution professionnelle (CEP). Accompagner l'élaboration du projet professionnel en utilisant les ressources utiles à chaque étape.

#### **PROGRAMME**

#### Connaître les caractéristiques du conseil en évolution professionnelle (CEP)

- Connaître les caractéristiques du CEP
- Maîtriser le contenu du cahier des charges applicable aux missions des conseillers

### Identifier les ressources utiles à chaque étape de l'élaboration du projet professionnel :

#### Analyser le profil d'expérience

- Connaître les ressources utiles pour faire un diagnostic sur le profil d'expérience de la personne
- Repérer des compétences transférables, les centres d'intérêt et motivations

#### Définir le projet et de confronter le projet à la réalité du marché du travail

 Découvrir les secteurs professionnels, les métiers et emplois

- S'informer sur les besoins en emploi par secteur professionnel
- Repérer les conditions d'exercice des métiers et les certifications permettant d'y accéder
- Rencontrer des professionnels d'un secteur (enquête terrain)

#### Mettre en œuvre le projet professionnel

- Repérer le dispositif emploi-formation pertinent au regard du projet de la personne et du statut
- Lister les actions à engager et les planifier dans le temps.

#### Trouver l'information sur les métiers, les dispositifs de formation et l'offre de formation

- Mode d'emploi du portail Orientation pour tous, créé sous l'impulsion de l'État, des partenaires sociaux et des Régions
- Panorama des différentes ressources utiles

L'organisation de la formation par modules indépendants vous permet de participer à tout ou partie, selon vos besoins.

#### ANIMATION

Personnes en charge du Conseil en évolution professionnelle. Alice Vielajus, chargée d'études au département Observatoire de Centre Inffo. Intervention: Soraya Souna, community manager du portail Orientation pour tous à Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Personnes en charge du conseil en évolution professionnelle.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme. Les méthodes et techniques utilisées sont variées, exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants, travail en sousgroupes et temps de capitalisation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.





L'indispensable pour conseiller efficacement

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 13 septembre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0707

#### ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique de Centre

#### **PUBLIC**

Toute personne chargée d'informer les salariés sur la formation professionnelle continue dans les entreprises, les Opca, les organismes de formation et les structures d'information.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas pratiques) utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

### Informer les salariés sur leurs droits d'accès à la formation après la réforme

#### **OBJECTIFS**

Acquérir une vision actualisée des modes d'accès et de financement de la formation des salariés afin de les orienter, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

#### **PROGRAMME**

### Savoir poser les bonnes questions pour orienter vers le bon dispositif

- Projet de formation : personnel ou projet partagé ?
- Nature du contrat de travail et ancienneté :
   CDD ou CDI ? Plus ou moins d'un an ?
- Durée de la formation : courte ou longue et certifiante ?
- Temps de formation : pendant ou hors temps de travail ?

### Renseigner sur les conditions d'accès et de prise en charge après la réforme

- Plan de formation et professionnalisation
- Compte personnel de formation

- Congé individuel de formation et les autres congés
- Priorités et politique des Opca, Fongecif et Opacif

### Connaître les règles applicables au salarié parti en formation

- Garanties en matière disciplinaire
- Garanties en matière de rémunération et de protection sociale
- · Garanties en matière de représentation



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres sessions de formation comme : Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Sécuriser les contrats des formateurs.

### GÉNÉRALISTE



### le plus

Une présentation synthétique directement opérationnelle

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser les conséquences de la réforme sur les contrats en alternance.

et le contrat de professionnalisation

Être capable de distinguer les différents contrats de travail en alternance : contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

Informer sur le contrat d'apprentissage

Maîtriser la réglementation sur les contrats en alternance, les différences entre les deux contrats. Pouvoir proposer les contrats, les financer, les conseiller.

#### **PROGRAMME**

#### Informer sur le contrat d'apprentissage

- Identifier le public visé (employeurs/jeunes)
- Connaître la formation de l'apprenti
- Connaître l'accompagnement de l'apprenti par le maître d'apprentissage
- Maîtriser la rémunération de l'apprenti
- Maîtriser les modalités de la rupture du contrat
- Optimiser les aides au recrutement
- Financement de l'apprentissage : la taxe d'apprentissage
- Connaître le rôle des CFA
- · Connaître le rôle des Régions
- Connaître les programmes européens de mobilité

### Informer sur le contrat de professionnalisation

- Identifier le public visé (employeurs/salariés)
- Connaître la formation du salarié
- Maîtriser la rémunération du salarié
- Optimiser les aides au recrutement
- Identifier le rôle des branches et leurs priorités
- Le financement du contrat de professionnalisation
- Connaître le rôle des organismes de formation

Cas pratiques

#### 1 jour

1er semestre 2017 mardi 6 juin

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0872

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Personnes chargées de financer, recruter, conseiller, informer et orienter dans le domaine de l'alternance : Opca, CFA, entreprises, Pôle emploi, Missions locales, organismes de formation...

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences.





Un panorama complet en une journée

#### 1 jour

1<sup>er</sup> semestre 2017 vendredi 9 juin

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0808

#### ANIMATION

Brigitte Caule, chargée d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne chargée d'informer les demandeurs d'emploi : Pôle emploi, Conseils régionaux, Opca, organismes de formation, structures d'accueil et d'information, etc.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que le cas pratique effectué durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

### Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi

#### **OBJECTIFS**

Connaître les dispositifs – conventionnel et réglementaire – d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et certains types de contrats de travail qui s'adressent plus à ce public. Pouvoir informer les demandeurs d'emploi sur les mesures qui leur sont destinées.

#### **PROGRAMME**

#### Connaître les principes régissant les statuts de demandeur d'emploi et de stagiaire de la FPC

- L'inscription comme demandeur d'emploi et l'indemnisation du chômage : ARE, ASS, ATA
- L'entrée en formation et la rémunération de stage : régime d'assurance chômage (Aref, RFF), régime public (RSP), rémunération formation de Pôle emploi (RFPE)
- Le statut et la protection sociale des demandeurs d'emploi en formation

### Informer les demandeurs d'emploi sur leurs possibilités d'accès à la formation

- Les formations ouvertes aux demandeurs d'emploi
- La mobilisation du CPF par les demandeurs d'emploi
- Les aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi

#### Informer sur les contrats de travail s'adressant plus particulièrement aux demandeurs d'emploi

- · Le contrat de professionnalisation
- Le contrat unique d'insertion
- Les emplois d'avenir
- Le contrat de génération

Cas pratique



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Orienter les candidats à la VAE vers le bon financement, et/ou Enregistrer vos certifications au Répertoire national.

### APPROFONDI



Un panorama complet en une journée

#### 1 jour

2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 25 septembre

#### 720 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0906

#### ANIMATION

Brigitte Caule, chargée d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne chargée d'informer et d'orienter les jeunes : Pôle emploi, structures d'accueil et d'information, Conseils régionaux, Opca, Fongecif, organismes de formation, membres du service public de l'orientation.

#### **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que le cas pratique effectué pendant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

### Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi

#### **OBJECTIFS**

Informer sur les mesures d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes. Repérer les structures d'accueil, d'information, d'orientation compétentes.

#### **PROGRAMME**

### Rôle de la Région en matière de formation et d'insertion des jeunes

- Compétences des Conseils régionaux
- Les mesures financées par les Conseils régionaux

### Le service public régional de l'orientation (SPRO)

#### Les dispositifs existants

- La mobilisation par un jeune du compte personnel de formation
- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation
- · Les emplois d'avenir
- Le contrat de génération (volet « jeune »)
- Les autres mesures : CVI, service civique, parrainage, Pacte...

#### Les structures compétentes

- Les Missions locales
- Les PAIO
- Les Espaces jeunes
- Les organismes dispensant le conseil en évolution professionnelle

Cas pratique



#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation.





Travail sur vos dispositifs pédagogiques

#### 2 jours

1er semestre 2017 lundi 15 et mardi 16 mai

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0871

#### ANIMATION

Chantal Barthélémy-Ruiz, responsable de « Permis de jouer », chargée de l'enseignement du jeu dans la formation d'adultes à l'Université Paris 13.

#### **PUBLIC**

Responsables de département ou de formation en entreprise et/ou en organisme amenés à concevoir et/ou choisir des méthodes de formation, de communication, de cohésion d'équipe, consultants, formateurs.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les documents utilisés durant la formation : apports théoriques, mises en situation, manipulation et expérimentation de jeux, présentation et échanges d'expériences.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### **OBJECTIFS**

Découvrir les approches ludiques utilisées dans le domaine de la formation, de l'insertion, de l'intégration des nouveaux salariés, de la communication interne et externe, du management. Analyser le fonctionnement de ces méthodes et leurs conditions d'efficacité. Intégrer une étape ludique à un processus pédagogique.

Utiliser les méthodes ludiques en formation

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

- Panorama des méthodes ludiques existantes et réflexion théorique sur les différents usages du jeu
- Atouts du jeu en tant que méthode pédagogique

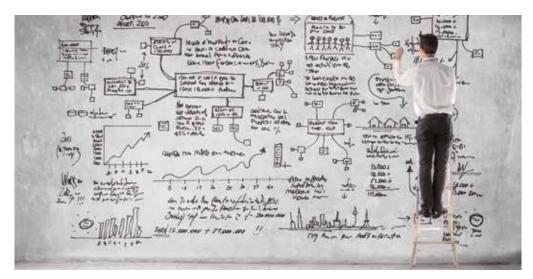
#### 2º jour

- · Choisir un jeu en fonction d'un objectif
- · Conditions d'efficacité d'un jeu
- · L'animation du jeu

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Concevoir une action de formation.



### EXPERT

### Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences

#### **OBJECTIFS**

Établir les liens de cohérence existant entre les différents référentiels.

Concevoir des référentiels en identifiant les objectifs recherchés, la méthode d'élaboration, les éléments-clés et la formalisation adaptée.

Découvrir et analyser des pratiques d'élaboration et d'utilisation des différents référentiels.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Connaître les référentiels

- La terminologie et les définitions relatives aux référentiels
- L'articulation des différents référentiels : référentiels d'emploi, de compétences, d'évaluation, de certification, de formation
- Méthodologie d'élaboration d'un référentiel

### Concevoir un référentiel d'emploi et de compétences

- La notion de compétence et les concepts voisins (capacité, performance, qualification)
- Les éléments-clés d'un référentiel d'emploi : contenu, contexte, description de l'emploi, formulation des activités
- Les éléments-clés d'un référentiel de compétences : objectifs, lien entre compétence et activité, formulation des compétences, méthode
- Les liens avec la fiche de poste ou de fonction
- Analyse d'exemples

#### 2º jour

#### Évaluer des compétences

- Enieux. méthodes
- · Conditions de réussite
- Communication, critères d'appréciation

#### Concevoir un référentiel de formation

- Les éléments-clés d'un référentiel de formation : objectifs, méthode d'élaboration, formulation de l'objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus, progression pédagogique, modalités d'évaluation
- · L'évaluation des acquis de la formation
- Analyse d'exemples

### Mettre en cohérence l'utilisation des référentiels

- Méthode pour garder la cohérence entre les composantes des référentiels
- L'utilisation des référentiels dans une approche globale emploi-compétencesévaluation-formation

### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2016 jeudi 13 et vendredi 14 octobre

la méthode

Cas concrets pour comprendre

2<sup>nd</sup> semestre 2017 jeudi 12 et vendredi 13 octobre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0280

#### ANIMATION

Bertrand Périn, consultant chargé de formation auprès de la direction Juridique de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Professionnels amenés à travailler sur des référentiels d'emploi, de compétences et de formation dans des entreprises, des collectivités publiques, des organismes de formation ou de conseil, des Opca...

#### Prérequis

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas, documents et cas pratiques utilisés durant la formation (exposés, échanges et travaux en sous-groupes).

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Concevoir une action de formation, et/ou Enregistrer vos certifications au Répertoire national.



# Concevoir et mettre en œuvre une action de formation

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2017 lundi 4 et mardi 5 septembre

#### 1 295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0844

#### ANIMATION

Alice Vielajus, chargée d'études au département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Toute personne non expérimentée amenée à concevoir et animer occasionnellement des actions de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses),

de périodes de questions-réponses), documents, exercices et cas pratiques utilisés durant la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### **OBJECTIFS**

Analyser la demande de formation pour bien définir la commande. Structurer une action de formation en présentiel (formation en salle). Concevoir les supports de formation appropriés.

#### **PROGRAMME**

#### 1er iour

#### Définir la commande de conception

- Maîtriser les risques de la démarche de conception
- Analyser la demande de formation
- Cadrer la commande de conception

#### Structurer l'action de formation

- Formaliser les objectifs
- Élaborer la progression pédagogique

#### 2º jour

#### Structurer l'action de formation

- Construire les séguences
- Choisir les techniques pédagogiques

#### Concevoir les supports de formation

- Concevoir les supports du formateur
- Concevoir les supports des participants

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les formations comme : Préparer et animer une action de formation, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.



# Dynamisez l'animation de vos formations : méthodes et techniques en pratique





Un cahier d'outils très complet et opérationnel

#### **OBJECTIFS**

Identifier les spécificités de la pédagogie des adultes.

Utiliser des techniques d'animation et adopter des attitudes qui favorisent l'apprentissage d'un groupe d'adultes en formation.

#### **PROGRAMME**

#### 1er jour

#### Se préparer à animer

- Anticiper l'animation de la formation
- Bien démarrer la formation

### Identifier les spécificités de l'adulte en formation

- Connaître les fondamentaux de la pédagogie des adultes
- Identifier les règles de l'apprentissage pour un adulte en formation

#### Élaborer un scénario pédagogique

- Comprendre la logique d'une progression pédagogique et des séquences
- Connaître les méthodes et les techniques pédagogiques
- Choisir les méthodes et techniques les plus appropriées

#### 2º iour

#### Animer différentes techniques pédagogiques

- · Les techniques interrogatives
- Une technique affirmative
- Les techniques actives

### Communiquer efficacement face à un groupe restreint

#### Gérer le temps

- Connaître la durée des activités et les rythmes en formation
- Gagner et perdre du temps

### Favoriser la cohésion du groupe en formation

 Connaître les attitudes du formateur qui favorisent la cohésion du groupe en formation

#### 2 jours

2<sup>nd</sup> semestre 2017 mercredi 6 et jeudi 7 septembre

1295 € HT (TVA 20 %) repas non compris code SF 0857

#### ANIMATION

Alice Vielajus, chargée d'études au département Observatoire de Centre Inffo.

#### **PUBLIC**

Formateurs non expérimentés, permanents ou occasionnels en entreprise ou en organisme de formation ou toute personne amenée à animer une action de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Diaporamas et cahier d'outils.
Exposés.
Exercices: questions au groupe,
étude de cas, travaux en sousgroupes et mises en situation
proposées aux participants.
Présentation d'outils.

À L'ISSUE DE LA FORMATION Évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations comme : Concevoir et mettre en œuvre une action de formation, et/ou Utiliser les méthodes ludiques en formation.

51

Nos prestations de conseil et d'expertise accompagnent vos projets

Nos experts en droit, ingénierie, documentation de la formation accompagnent votre développement.

Notre offre de conseil est organisée en sept domaines de compétences.



Ensemble, accélérons votre développement!

Centre Inffo met à votre disposition des consultants, spécialistes qui, forts de leur expertise et expérience vous accompagnent dans la réalisation de vos projets.

#### Une méthode rigoureuse!









Pour chaque mission, un chef de mission est désigné, unique interlocuteur, responsable des résultats et des délais. Lui sont adjoints, en tant que de besoin, les différents spécialistes nécessaires à la réalisation du projet : juriste, ingénieur en formation, expert des politiques publiques, spécialiste du numérique, ingénieur en système documentaire, méthodologue...

À votre service, Centre Inffo, c'est aussi :

- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage formation pour les entreprises, les pouvoirs publics;
- ✓ des services numériques.

Exemples récents de missions confiées à Centre Inffo :

- · Appui à la territorialisation de la formation
- Étude de l'impact des dispositifs formation sur des PME
- Mise en place d'ingénierie en gestion des connaissances
- Diagnostic organisationnel et de conformité de l'ensemble des centres d'un important organisme de formation
- Assistance au développement d'universités internes d'entreprise
- Appui au développement de l'offre d'orientation de branche professionnelle

#### CONTACT

Guillaume Fournier Responsable du service Commercial

**2** 01 55 93 92 01

g.fournier@centre-inffo.fr

### VOUS ÊTES PRESTATAIRE DE FORMATION...

Nos prestations d'accompagnement/conseil vous aident à :

### Piloter et gérer votre organisme de formation

- Maîtriser les obligations réglementaires et comptables
- Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Sécuriser les contrats des formateurs
- Garantir la conformité juridique de vos documents

#### Développer votre activité

- Marketer votre offre de formation
- Répondre efficacement à un marché de formation public et privé
- Rendre votre offre certifiante et éligible au CPF
- Enregistrer vos certifications au RNCP ou à l'Inventaire
- Constituer votre dossier d'enregistrement pour être habilité à dispenser de la formation continue aux professionnels de santé (ODPC)
- Répondre aux exigences de qualité d'une action de formation

### Optimiser votre pédagogie et votre ingénierie de formation

- Concevoir et animer vos actions de formation
- Concevoir un dispositif de formation multimodal
- Utiliser des méthodes pédagogiques non conventionnelles (ludiques par exemple)
- Créer vos référentiels de formation ou de certification
- Développer vos dispositifs d'évaluation

Ils nous ont fait confiance: Formiris, CNFPT, HEC, France Alzheimer, Apave...

#### Contacts

Pour une étude de votre projet par un de nos conseillers : Guillaume Fournier, 01 55 93 92 01, surmesure@centre-inffo.fr Mirjana Maravic, 01 55 93 91 90 - Frédéric Le Dorner, 01 55 93 91 79



Avec Centre Inffo, développez votre activité et vos pratiques en toute sécurité



#### VOUS TRAVAILLEZ EN ENTREPRISE...

Nous vous accompagnons pour :

### Mieux gérer les compétences internes

- Organiser la GPEC
- Construire des référentiels d'activités et de compétences
- Améliorer l'efficacité des entretiens professionnels
- Construire des parcours individuels et les tracer
- Organiser la mobilité

### Optimiser vos achats de formation

- Diagnostiquer vos pratiques d'achat
- Adopter une méthodologie opérationnelle d'achat
- Savoir sélectionner les prestataires de formation (appel d'offres...)
- Évaluer votre processus d'achat

### Renforcer votre capacité de formation interne

- Professionnaliser vos formateurs internes ou occasionnels
- Accompagner dans la conception et l'animation d'actions de formation
- Créer votre dispositif de FOAD
- Accompagner la structuration de votre école d'entreprise ou de l'université interne de votre entreprise

### Maîtriser votre activité de formation

- Élaborer votre plan de formation
- Consulter les IRP
- Optimiser votre ingénierie financière
- Évaluer votre investissement formation

Nos équipes d'experts juridiques et d'ingénieurs consultants sont à votre service pour vous apporter une réponse sur mesure, opérationnelle et juridiquement sécurisée.

Ils nous ont fait confiance : IRSN, AFT, GDF-Suez, CNEFP...

Contacts

Pour une étude de votre projet par un de nos conseillers : Guillaume Fournier, 01 55 93 92 01, surmesure@centre-inffo.fr Mirjana Maravic, 01 55 93 91 90 - Frédéric Le Dorner, 01 55 93 91 79 Vous cherchez à développer vos compétences, à optimiser votre performance, nous vous accompagnons dans votre stratégie de professionnalisation.







#### Les événements

Centre Inffo est un organisateur d'événements majeurs de la formation professionnelle et continue, tels que l'Université d'hiver de la formation ou des colloques nationaux, comme ceux réalisés à l'Assemblée nationale.

Ce sont autant d'occasions pour renforcer la professionnalisation de vos équipes.

Centre Inffo peut organiser et/ou animer vos événements, vos colloques, vos manifestations.

### Les matinées d'actualité

Pour vous permettre de connaître, comprendre et anticiper les évolutions juridiques, institutionnelles ou des marchés, une dizaine de matinées d'actualité est organisée chaque année, pour vous donner un temps d'avance.

## Les formations catalogue

Les formations inter-entreprises sont une occasion unique d'échanger avec des pairs et des professionnels engagés dans d'autres réalités professionnelles.

Nos formations sont conçues et animées par des spécialistes de Centre Inffo, reconnus pour leur expertise des questions abordées.

Près de cinquante programmes de formation sont proposés dans tous les registres d'action des professionnels de la formation.

### Les formations intra

Deux possibilités vous sont offertes :

- des formations du catalogue dispensées dans vos locaux ;
- des formations sur mesure adaptées à vos besoins spécifiques.

Les formations intra sont aussi une occasion de fédérer des équipes et de mettre en œuvre un projet de transformation de votre entreprise, de votre organisme, de votre administration.

Selon le cas, elles peuvent être organisées en partie à distance.

#### CONTACT

Guillaume Fournier Responsable du service Commercial



g.fournier@centre-inffo.fr

# Formation sur mesure : une réponse spécifique à vos besoins. Comment ça marche ?

#### À chaque projet, une réponse spécifique

À l'écoute de vos attentes, Centre Inffo mobilise toutes ses ressources pour comprendre votre situation, votre projet et identifier vos besoins. Parcours de formation, cycles, déploiement de grands projets, formation en e-learning, accompagnement, simulations... Notre expertise est à votre disposition pour vous apporter une réponse personnalisée qui respecte vos spécificités.

### Une démarche itérative et optimisée

Pour être au plus près de votre réalité professionnelle et répondre au mieux à vos besoins, nos prestations sur mesure sont particulièrement pertinentes. Notre proposition se construit avec vous pour conjuguer de façon optimale ingénierie, pédagogie et coût.

### Une relation d'accompagnement stratégique et opérationnelle

Chaque projet sur mesure est une réponse finement dimensionnée à votre problématique. Ce peut être une action de formation collective, comme un parcours de professionnalisation, un cycle long ou encore, une opération plus complexe...

#### DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Comprendre votre demande et identifier les éléments du contexte et du besoin de transformation, d'action et de formation.

#### INGÉNIERIE FORMATION ET PÉDAGOGIOUE

Construire, en lien avec vous, une proposition d'action et de formation. Élaborer les contenus et les supports adaptés à votre situation et à votre objectif. Définir les méthodes pertinentes de transmission et d'acquisition de savoirs et de compétences.

#### ACTION ET RÉALISATION

Mettre en œuvre, d'une manière performante l'action de formation en l'adaptant, si besoin, avec votre accord.

#### ÉVALUATION

Recueillir les résultats de la formation. Vous en communiquer les résultats. Suivre l'évolution de vos

Suivre l'évolution de vos besoins et y apporter des solutions.

En 2016, ils ont fait appel à Centre Inffo :

- Organismes paritaires : Agefos-PME, Opcalia, Uniformation, FPSPP...
- Pouvoirs publics : INRS, DGEFP, Conseils régionaux...
- Organismes de formation : Cegos, Cesi, Formiris...
- Entreprises: France Alzheimer, La Croix-Rouge française, FFF, Ifomos-CNOSF, AG2R La Mondiale...

# ORGANISMES DE FORMATION

### Toute la réglementation de votre activité

# Ce guide incontournable présente toute la réglementation des organismes de formation en quatre chapitres :

- déclaration et fonctionnement d'un organisme de formation ;
- contrôle et imposition d'un organisme de formation ;
- vente et réalisation d'une action de formation ;
- action de formation, financement et certification.

Opérationnel et à jour de la loi du 5 mars 2014, cet outil s'impose comme la référence indispensable en matière de gestion quotidienne d'un organisme de formation.

#### Centre Inffo propose également deux journées de formation :

- « Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation » du 23 au 25 novembre 2016
- « Respecter les principales obligations d'un organisme de formation » le 13 décembre 2016





Renseignements, commande : Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Téléphone : 01 55 93 92 02 - Télécopie : 01 55 93 17 28 - Email : t.benyouness@centre-inffo.fr Version papier : 47,48 € TTC, 45,00 € HT (TVA 5,5 %) + Frais de port 5,28 € TTC (par ouvrage)

Téléchargement PDF: 47,48 € TTC, 45,00 € HT (TVA 5,5 %)

	5010	0
Merci de nous fournir l'ensemble de ces in	nformations indispensables à la prise en compte de votre commande	5
Nom	Prénom	
Fonction	Service	
Entreprise ou organisme	Courriel	,
Tél	Fax	3
Adresse		2
		6
N° Siret \\_\_\_\_\_\_\_\_\_\	\\\ _\	-
N° de client (6 premiers chiffres figurant sur l	étiquette en 4e de couverture) \\_\_\_\_\ Effectif	2
Titre de la session	Date	
Montant total (coût pédagogique + prix des re Règlement à l'ordre de Centre Inffo par : 🖵 ( Organisme et adresse de la facturation (si dif  Nom et coordonnées du correspondant forma  Partie à remplir si la facture est libellée au no Organisme paritaire collecteur agréé (Opca)	15,00 € TTC x jours = €TTC epas) = €TTC	
Tél	ention obligatoire)ation (mention obligatoire)	
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.  Lu et approuvé  Date	"Extrait des conditions générales de vente de prestations orales" (voir ci-contre).  Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation : - par chèque à l'ordre de Centre Inffo ;	, v

- pour les administrations, d'une lettre valant commande.

vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Cachet et signature

Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de Centre Inffo. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés",

# PACK BIMÉDIA 2016

2 abonnements incontournables, une offre privilégiée

### **OFFRE SPÉCIALE**

### Bénéficiez de 15 % de réduction sur les abonnements 2016

#### **INFFO FORMATION**

le magazine N° 1 de la formation



et

Un bimensuel, une offre bimédia Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne sur www.actualite-de-la-formation.fr Le Quotidien de la formation la lettre numérique



La lettre numérique quotidienne de l'actualité de la formation et de l'orientation, pour accéder à une information réactive et pertinente en continu en ligne.

**1 Abonnement « INFFO FORMATION »** France métropolitaine : 161,50 € HT (190 € HT -15 %), soit 164,89 € TTC (tva 2,10 %)

**1 Abonnement « Le Quofidien** de la formation » France métropolitaine : 161,50 € HT (190 € HT -15 %), soit 193,80 € TTC (tva 20 %)

SOIT 323,00 € HT 358,69 € TTC les deux abonnements pour France métropolitaine

VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016, POUR TOUT NOUVEAU CLIENT COMMANDE À ADRESSER À
Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Téléphone: 01 55 93 92 02 - Télécopie: 01 55 93 17 28
Email: commercial@centre-inffo.fr

#### 1. Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseiané à :

Centre Inffo, Service Clientèle

4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

tél. 01 55 93 91 82 - fax : 01 55 93 17 28 Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

#### 2. Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le client reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à Centre Inffo un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Si le client est une personne ayant entrepris ladite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail. Pour chaque inscription à toute autre prestation orale¹, le client reçoit un contrat de prestation de service établi en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à Centre Inffo un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise. À l'issue de la prestation, une facture en trois exemplaires sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client). À l'issue de toute action de formation une attestation de présence sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

#### 3. Annulation : - du fait du Client :

• Les actions de formation professionnelle (L6313-1 du Code du travail).

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie reçues, moins de 2 jours avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, Centre Inffo se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation. Les prestations ne relevant pas de la formation professionnelle continue.

• Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie, reçues moins de 2 jours avant la date de début de la prestation entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation. Après le début de la prestation, les demandes d'annulation ou les absences<sup>2</sup> entraînent le rèalement de la totalité du prix de la prestation.

#### - du fait de Centre Inffo :

 Centre Inffo se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation. Centre Inffo en informe le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du fait de Centre Inffo

#### 4. Paiement

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque à l'ordre de Centre Inffo :
- pour les administrations, d'une lettre valant commande.

Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge. En cas de paiement à réception de facture, aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt

légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Pour toute question concernant la facturation : compta@centre-inffo.fr

#### 5. Défaut de paiement

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

#### 6. Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seuls les tribunaux d'Instance et/ou de Grande instance de Bobigny seront compétents en fonction de l'enjeu du litige.

#### 7. Propriété Intellectuelle

Le contenu des formations est des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de Centre Inffo, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

#### 8. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site Centre Inffo ou du service centralisant les commandes. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Service Clientèle. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

#### 9. Divers

- 9.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles de Centre Inffo. Centre Inffo se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation la commande par le Client.
- 9.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les Parties.
- 9.3. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

<sup>1.</sup> Journées d'actualité, universités, colloques...

<sup>2.</sup> Non justifiées par un cas de force majeure.

#### Centre Inffo, une équipe au service de votre professionnalisation



CONSEIL ET EXPERTISE FORMATIONS INTRA ET SUR MESURE

Guillaume Fournier

Tél.: 01 55 93 92 01 - g.fournier@centre-inffo.fr

Mirjana Maravic

Tél.: 01 55 93 91 90 - m.maravic@centre-inffo.fr

Frédéric Le Dorner

Tél.: 01 55 93 91 79 - f.ledorner@centre-inffo.fr

surmesure@centre-inffo.fr



FORMATIONS CATALOGUE INSCRIPTIONS AUX SESSIONS

Tél.: 01 55 93 91 82 Tél.: 01 55 93 91 83

contact.formation@centre-inffo.fr

Tous les autres produits de Centre Inffo sont disponibles sur http://boutique.centre-inffo.fr

Les Fiches pratiques de la formation continue — Inffo Formation et Le Quotidien de la formation — les ouvrages, les guides, etc.,













